

MAIRIE DE METZ

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ

---

REGISTRE DES DELIBERATIONS

---

Séance du 27 septembre 2018

DCM N° 18-09-27-2

**Objet : Adoption du projet éducatif territorial 2018-2021.**

**Rapporteur: Mme BORI**

Depuis 2008, l'Éducation est une **ambition forte et une priorité de la Ville de Metz**. La municipalité a notamment développé son soutien aux écoles, ses offres d'accueil du matin, de la pause méridienne et du périscolaire du soir. Depuis la réforme des rythmes scolaires, la Ville de Metz s'est engagée dans l'élaboration d'un Projet Éducatif Territorial pour mettre en cohérence les différents dispositifs éducatifs portés par la collectivité et ses partenaires. Un premier projet éducatif 2014-2017 a été mis en œuvre dans le cadre d'une instance participative (le comité de suivi et d'élaboration) composée des parents, partenaires, enseignants et associations.

L'objectif du Projet Éducatif Territorial est de proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école, organisant, dans le respect des compétences de chacun, la complémentarité des temps éducatifs. Cette **démarche de coéducation** rassemble tous les acteurs de la communauté éducative. Elle concerne l'ensemble des écoles publiques messines sur les temps scolaires et périscolaires. Ainsi, le Projet Éducatif Territorial précise les objectifs à mettre en œuvre pour les trois prochaines années scolaires 2018-2019, 2019-2020 et 2020-2021.

Le pilotage du projet est assuré par la Ville de Metz en partenariat avec l'Éducation Nationale, la Caisse d'Allocations Familiales de Moselle et la Direction Départementale de la Cohésion Sociale.

L'**évaluation du précédent projet** a été réalisée entre mai et septembre 2017 au travers d'une large consultation associant parents, enseignants, agents de la Ville et enfants. Ces derniers ont évoqué l'intérêt des activités périscolaires pour le développement de leur créativité et l'intégration de normes. Le précédent projet éducatif territorial 2014-2017 a permis de favoriser le dialogue de la communauté éducative, d'améliorer la prise en charge des enfants, de renforcer la continuité éducative et d'enrichir les temps périscolaires.

Au regard de cette évaluation, la **co coproduction de ce nouveau projet** a permis de **consolider la collaboration** avec les partenariats institutionnels et les acteurs éducatifs, de

**mobiliser l'ensemble des ressources de la Ville** pour définir des actions concrètes au service des écoles et des enfants. Du reste, au cours des quatre soirées éducatives mobilisant l'ensemble de la communauté éducative de mars à avril 2018, quatre grandes orientations ont été définies : la **Ville éducatrice culturelle, sportive & numérique**, la **Ville éducatrice inclusive**, la **Ville éducatrice citoyenne & bien-être des enfants**, la **Ville Éducatrice et mixité sociale, égalité Filles – Garçons et attractivité des écoles dans les Quartiers Politique de la Ville**.

S'il fixe un cap et des objectifs précis, le projet éducatif territorial se veut un outil vivant, qui doit pouvoir évoluer grâce au travail de son comité de suivi, véritable instance représentative de la communauté éducative messine.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal.

### **LE CONSEIL MUNICIPAL**

Les Commissions compétentes entendues,

**VU** la circulaire n° 2013-036 du 20 mars 2013 publiée au Bulletin Officiel n° 12 du 21 mars 2013 portant sur le Projet Éducatif Territorial,

**CONSIDERANT** l'opportunité pour la Ville de Metz de mettre en cohérence les actions éducatives sur le territoire dans une démarche de coéducation rassemblant tous les acteurs de la communauté éducative,

### **APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ**

- **APPROUVE** le projet du Projet Éducatif Territorial joint à la présente délibération.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer le Projet Éducatif Territorial joint à la présente délibération et tout document se rapportant au projet éducatif.

Vu et présenté pour enrôlement,

Signé :

Pour le Maire

L'Adjointe Déléguée,

Danielle BORI

Service à l'origine de la DCM : Pôle Education  
Commissions : Commission Enfance et Education  
Référence nomenclature «ACTES» : 8.1 Enseignement

Séance ouverte à 15h00 sous la Présidence de M. Dominique GROS Maire de Metz ,  
Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la date de la délibération.

Membres assistant à la séance : 38 Absents : 17 Dont excusés : 13

**Décision : ADOPTÉE À LA MAJORITÉ**





Pôle éducation - Ville de Metz

LE PROJET ÉDUCATIF

# *territorial*

2018  
-  
2021



## Le présent Projet Éducatif Territorial de la Ville de Metz s'applique à compter de la rentrée scolaire 2018 pour une durée de trois ans 2018-2021.

### Les partenaires,

La Ville de Metz, la Préfecture de la Moselle, le Rectorat de l'Académie de Nancy-Metz, la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et la Caisse d'Allocations Familiales de Moselle réunis ce jour en l'Hôtel de Ville de Metz, s'engagent à mettre en œuvre les orientations et les objectifs du Projet Éducatif Territorial, chacun dans le cadre de ses compétences et de ses missions, de façon complémentaire et articulée.

À Metz, le 9 octobre 2018

**Pour l'État et la Direction  
Départementale de la Cohésion  
Sociale,**

**Martine ARTZ**  
Directrice départementale de la  
Cohésion Sociale de la Moselle

**Pour la Ville de Metz,**

**Dominique GROS**  
Maire de Metz  
Conseiller général de la Moselle

**Pour le Rectorat de l'Académie  
de Nancy-Metz,**

**Antoine CHALEIX**  
Directeur Académique des Services  
de l'Éducation Nationale de Moselle

**Pour la Caisse d'Allocations  
Familiales de Moselle,**

**Laurent PONTÉ**  
Directeur de la Caisse d'Allocations  
Familiales de Moselle

## PRÉAMBULE

Depuis 2008, l'Éducation est une ambition forte et une priorité de la Ville de Metz. La municipalité a notamment développé son soutien aux écoles, ses offres d'accueil du matin, de la pause méridienne et du périscolaire du soir.

La Ville de Metz a mis en application la réforme de l'école et des rythmes éducatifs dès 2013. Cette organisation de la semaine d'école repose sur un ajustement des temps scolaires aux rythmes de l'enfant, sur la diversité des activités proposées et leur accessibilité. L'objectif attendu est la démocratisation des activités périscolaires et l'ouverture culturelle des enfants. Ainsi, l'harmonisation des services périscolaires et la tarification sociale ont eu pour but de favoriser un meilleur accès à ces services pour tous les enfants.

La municipalité a choisi dès janvier 2018 de maintenir l'organisation de la semaine scolaire à 9 demi-journées. Cinq matinées d'apprentissage des savoirs fondamentaux (lire, écrire, compter) permettent de favoriser la réussite éducative de tous les enfants, priorité de la Ville de Metz et de ses partenaires.

Traduction de son ambition, le Projet Éducatif Territorial est un outil de coordination des actions éducatives menées en collaboration avec les partenaires sur trois années. Il permet d'organiser en cohérence l'ensemble des temps scolaires, péri et extrascolaires de l'enfant et de mobiliser les compétences des ac-

teurs éducatifs.

L'évaluation du précédent projet réalisée entre mai et septembre 2017 a permis de consulter parents, enseignants, agents de la Ville et enfants. Ces derniers ont évoqué l'intérêt des activités périscolaires, notamment pour les rencontres entre écoles et inter âges, pour le développement de leur créativité et l'intégration de normes. De plus, au cours de la réalisation du premier projet, le comité de suivi du Projet Éducatif Territorial 2014-2017 a permis de favoriser le dialogue de la communauté éducative, d'améliorer la prise en charge des enfants, de renforcer la continuité éducative et d'enrichir les temps périscolaires.

Au regard de cette évaluation, la coproduction de ce nouveau projet a permis de consolider les partenariats avec l'Éducation Nationale, la Caisse d'Allocations Familiales, la Direction Départementale de la Cohésion Sociale de Moselle et les acteurs éducatifs pour définir des actions concrètes au service des écoles et des familles. De même, au cours des quatre soirées éducatives mobilisant l'ensemble de la communauté éducative, quatre grandes orientations ont été définies : la Ville éducatrice culturelle, sportive & numérique, la Ville éducatrice inclusive, la Ville éducatrice citoyenne & bien-être des enfants, la Ville Éducatrice & mixités.

Ce Projet Éducatif Territorial, guide de l'action municipale et des partenaires en faveur des écoles et des petits messins pour les 3 années à venir, permettra

## Remerciements

La Ville de Metz tient à remercier les parents d'élèves, les associations, les enseignants et les partenaires institutionnels pour leur implication dans la construction du Projet Éducatif Territorial.

Par leurs réflexions et leurs actions, ils contribuent à faire vivre ce projet au service de l'épanouissement et de la réussite éducative des jeunes messins.



# METZ,

## ville éducatrice

La Charte des Villes Éducatrices, créée à l'occasion du premier congrès des villes éducatrices à Barcelone en 1990, fixe des principes transversaux qui doivent être respectés par les villes qui appartiennent au réseau. Parmi ces principes, sont énoncés le droit à une ville éducatrice, son engagement au service intégral des personnes.

En effet, la ville est une source intarissable d'apprentissages pour les enfants et les adolescents. Ainsi, elle propose aux plus jeunes des occasions d'apprentissage de façon formelle (dans le cadre de l'école par exemple) ou non-formelle avec une portée éducative. Situés en dehors de l'éducation scolaire, on les retrouve au cours d'activités organisées par des associations d'éducation populaire, dans les bibliothèques-médiathèques, au cours des animations estivales, dans les musées.... De surcroît, la ville éducatrice est l'endroit qui offre aux plus jeunes l'opportunité d'avoir des enseignements permanents, d'échanger, de partager avec les éducateurs, les animateurs et autres médiateurs. Chaque ville a sa propre personnalité avec des caractéristiques spécifiques, ses potentiels, ses structures culturelles, associatives, sportives.

La mise en cohérence de l'ensemble de ces acteurs et temps éducatifs permet de favoriser un ancrage et des expériences, de les relier et construire une forme de pensée personnelle et éclairée favorable à l'épanouissement individuel, social et professionnel.

La Ville de Metz appartient au Réseau Français des Villes Éducatrices (RFVE). Ce réseau d'élus est soucieux de réfléchir à des questions générales de politique éducative sur leurs territoires et participer à des échanges avec les ministères et les acteurs éducatifs pour proposer des retours d'expériences sur des problématiques concrètes. Du reste, la Ville de Metz a accueilli le réseau au cours des Rencontres Nationales les Villes Éducatrices des 30 novembre, 1<sup>er</sup> et 2 décembre 2016. Des conférences et ateliers ont permis à la communauté éducative de Metz et aux représentants des grandes Villes de France de rappeler les enjeux liés à la mixité sociale, à l'égalité filles-garçons, à l'attractivité des écoles en Quartiers Politique de la Ville. Par conséquent, dans la continuité de la réflexion de la communauté éducative, ce nouveau projet propose des actions en faveur de ces orientations.



## LE PROJET ÉDUCATIF DE TERRITOIRE (PEDT)

### Qu'est-ce-que c'est ?

C'est un document stratégique clarifiant les ambitions à moyen terme (2021) de la Ville en matière d'éducation et de cohérence globale des temps de l'enfant. Ce cadre de collaboration locale rassemble, à l'initiative de la collectivité territoriale, l'ensemble des acteurs intervenant dans le domaine de l'éducation. Cadre de référence, le PEDT fixe des orientations, des objectifs et des actions partagés et des critères d'évaluation.

Le nouveau projet définit un périmètre élargi qui intègre de nouveaux âges de 0 à 15 ans, les activités périscolaires et extrascolaires pour favoriser la continuité éducative.

Le Projet Éducatif Territorial recherche une meilleure articulation avec les Contrats et projets de la Ville (Projet de Réussite Éducative, projet d'accueil des enfants de 2/3 ans de la Petite Enfance, du Contrat Local de Santé, Contrat Territorial à l'Éducation Artistique et Culturelle, projet de territoire durable et solidaire).

Selon le décret n° 2018-647 du 23 juillet 2018 modifiant les définitions et les règles applicables aux accueils de loisirs, les accueils organisés les jours d'école ainsi que le mercredi même sont des activités périscolaires, organisées dans le cadre du projet éducatif territorial associant notamment les services de l'Éducation Nationale, de la collectivité et les associations périscolaires.



# 01

## PROJET ÉDUCATIF TERRITORIAL :

# Philosophie et méthode

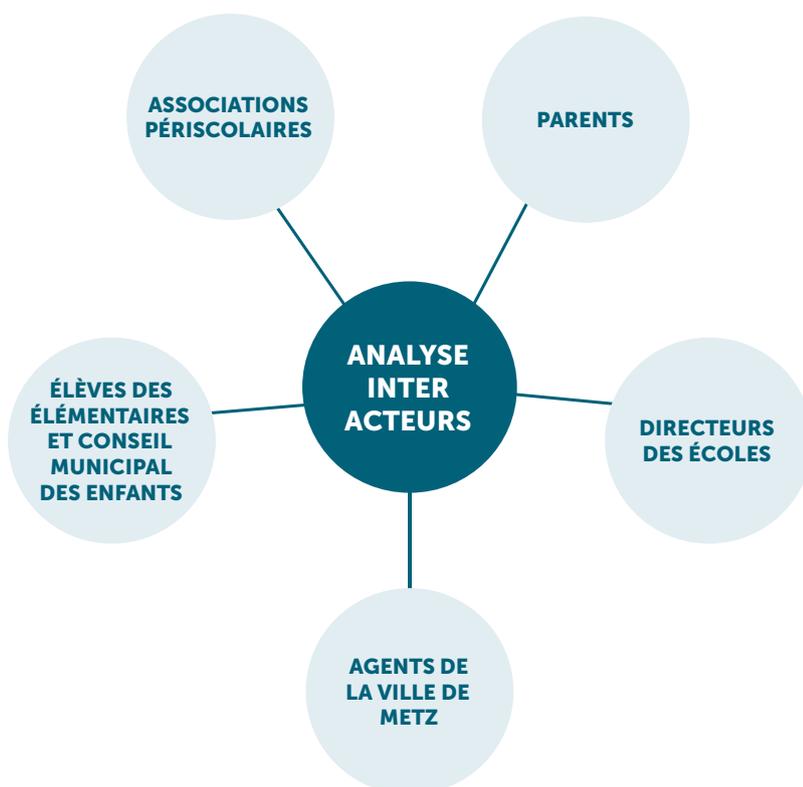
### ÉVALUATION DU PEDT 2014-2017

L'évaluation mesure si les objectifs partagés entre les acteurs éducatifs ont été atteints, analyse les forces et faiblesses du territoire et les dynamiques entre acteurs.

Ainsi, 427 familles, 52 directeurs, 62 agents (responsables de restaurant, chargés d'animation et concierges), 10 associations, 308 enfants ont été interrogés via un questionnaire en ligne. De plus, plus de 300 enfants ont été questionnés par les enfants élus du Conseil Municipal des Enfants accompagnés par les chargés d'animation pendant la pause méridienne et par les animateurs associatifs pendant le périscolaire du soir. D'autre part, des entretiens collectifs qualitatifs ont permis d'interroger 68 acteurs éducatifs et 18 enfants de la commission bien-être et solidarité du Conseil Municipal des Enfants (CME).

### Des enjeux pour ce nouveau projet ont été définis :

- Adapter les temps, les espaces et les activités en priorité pour les plus petits (de 3 à 6 ans);
- Renforcer le comité technique par les représentants associatifs, fédérations d'éducation populaire et responsables des services de la Ville pour mieux orienter les propositions du comité de suivi et d'élaboration;
- Renforcer la conduite de projet par secteur éducatif en mobilisant les acteurs éducatifs de proximité pour mieux répondre aux problématiques éducatives;
- Favoriser la coopération des acteurs éducatifs pour améliorer la prise en charge des enfants;
- Continuer l'effort d'implantation de restaurants et d'accueils périscolaires dans les écoles appartenant au Réseau d'Éducation Prioritaire (REP).



# UNE DÉMARCHE *participative*

Au cours de la consultation du PEdT 2018-21, le comité technique s'est réuni une première fois pour définir les orientations du projet et une seconde fois pour valider les propositions définies en comité d'élaboration au cours de 4 soirées éducatives au Cloître des Récollets. Pour chaque orientation des groupes de travail du comité technique ont défini des états des lieux, avec les actions menées à valoriser et ont déterminé le cadrage des ateliers de consultation sous forme de questions.

Les quatre soirées éducatives programmées de mars à avril 2018 ont permis d'amender les éléments de diagnostic, de définir des objectifs intermédiaires et des actions partenariales. La réunion de synthèse de ces soirées éducatives a permis de prioriser et définir des fiches actions.



**Mai à septembre 2017**  
Phase d'évaluation du PEdT 2014-2017

**Décembre 2017 à février 2018**  
Phase de consultation en interne et en comité technique

**Mars à avril 2018**  
Phase de consultation en comité de suivi : soirées éducatives au Cloître des Récollets

**Juin à juillet 2018**  
Phase de validation en bureau municipal et comité technique

**À partir d'octobre 2018**  
Co-signature des partenaires institutionnels et lancement de la phase opérationnelle



Comité de pilotage

MAIRE DE METZ / DIRECTEUR ACADÉMIQUE DES SERVICES DE L'ÉDUCATION NATIONALE DE MOSELLE / DIRECTEUR DE LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES / DIRECTRICE DÉPARTEMENTALE DE LA COHÉSION SOCIALE

Comité technique

INSPECTEUR DE L'ÉDUCATION NATIONALE / RESPONSABLES DES SERVICES DE LA VILLE DE METZ / REPRÉSENTANTS ASSOCIATIFS / REPRÉSENTANTS DES ASSOCIATIONS DE PARENTS

Comité de suivi et d'élaboration

PARENTS / DIRECTEURS DES ÉCOLES / DIRECTEURS ASSOCIATIFS / RÉFÉRENTS DE TERRITOIRE

Secteurs Éducatifs

ENSEIGNANTS / RESPONSABLES ASSOCIATIFS DE SECTEUR / AGENTS DE LA VILLE DE METZ

## L'ORGANISATION ET LE SUIVI DE LA DÉMARCHE :

# *les différentes instances*

En tenant compte de l'évaluation du Projet Éducatif Territorial 2014-17, le mode de gouvernance a été modifié pour favoriser une meilleure articulation des différents niveaux de coordination (comités de pilotage, technique, d'élaboration et de suivi) et des orientations à l'échelle de la Ville déclinées par secteur éducatif et par groupes thématiques.

### LES DIFFÉRENTES INSTANCES ONT DES FONCTIONS PARTICULIÈRES

#### DANS LE CADRE DE LA CONSULTATION :

- **Le comité de pilotage est composé des partenaires institutionnels** : Éducation Nationale, Caisse d'Allocation Familiale, Direction Départementale de la Cohésion Sociale et Ville de Metz. Ce groupe de partenaires institutionnels est chargé de veiller au bon déroulement du projet de territoire et de fixer ses grandes orientations.
- **Le comité de pilotage technique** est composé des Inspecteurs de l'Éducation Nationale, des chefs de service de la Ville de Metz, des représentants des associations périscolaires et des fédérations d'éducation populaire. Il est chargé de définir un état des lieux, les orientations, des manières d'agir transversales et territorialisées et valider les actions proposées par le comité d'Élaboration et de Suivi.
- **Le comité de Suivi et d'Élaboration (CSÉ)** est l'espace de dialogue de la communauté éducative composé des parents, enseignants, associations périscolaires, et partenaires éducatifs. Il est chargé d'élaborer des propositions d'actions et d'assurer leurs mises en œuvre.

## DES VALEURS ET DES MANIÈRES D'AGIR

# Communes

### LA COMMUNAUTÉ ÉDUCATIVE S'EST FIXÉE DES VALEURS ET MANIÈRES D'AGIR COMMUNES :

#### L'enfant au centre des préoccupations

- Mettre les enfants au centre des considérations dans le choix des actions pour favoriser leur bien-être et leur réussite éducative.

#### L'égalité

- Comblent les disparités des offres sportives et culturelles dans les différents secteurs éducatifs de la Ville en allant vers les écoles et les structures de proximité.

#### Les principes éducatifs

- Sensibiliser dès le plus jeune âge, les enfants et la communauté éducative à l'égalité Filles-Garçons, à la lutte contre les discriminations et au développement durable.

#### La co-éducation

- Accueillir les familles dans des espaces à l'école en lien avec les structures petite enfance du secteur permet d'échanger, de construire une relation de confiance et une alliance éducative.
- Être à l'écoute des publics pour aménager les espaces éducatifs et programmer les activités.
- Mobiliser l'expertise familiale pour concevoir des guides ou des conseils pratiques pour soutenir les familles dans la scolarité de leurs enfants
- S'appuyer sur les savoirs des élèves, les projets collectifs réalisés dans les secteurs éducatifs pour valoriser des expériences, sensibiliser parents et enfants aux problématiques éducatives.



## Transversalité et coordination des acteurs

- Créer des supports d'information à destination des acteurs éducatifs et des familles sur les programmations, les compétences et les dispositifs mis en œuvre par les partenaires sous forme d'annuaires, cartes et guides.
- Informer les familles et assurer un meilleur repérage des difficultés des enfants à besoins éducatifs particuliers, en situation de handicap pour en améliorer leur prise en charge.
- Former les professionnels et analyser les pratiques pour déconstruire les préjugés, créer une culture commune et innover des actions transversales de territoire
- Développer des actions éducatives par secteur en favorisant les passerelles entre structures petite enfance, écoles du 1<sup>er</sup> degré et collèges pour favoriser les rencontres entre enfants d'origines sociales différentes et entre les inter âges

## Les valeurs transverses aux actions éducatives

- Décliner des valeurs dans l'ensemble des actions proposées (égal accès à la culture, au sport, égalité filles-garçons, lutte contre les discriminations...).
- Sensibiliser à l'égalité filles-garçons ou aux discriminations en favorisant la réflexion des élèves autour de projets restitués dans des espaces d'accueil des familles comme base d'échanges.
- Favoriser les rencontres et les espaces d'échanges entre enfants d'environnements sociaux différents accompagnés par des professionnels formés pour coopérer sur des projets avec des visées communes.

## L'ancrage des apprentissages sur le territoire messin

- Utiliser les ressources documentaires, pédagogiques, numériques, le patrimoine, les espaces naturels pour construire des apprentissages propres à la Ville de Metz.

## 02

## Présentation des orientations DU PROJET ÉDUCATIF TERRITORIAL 2018-21

### AXE 1

#### VILLE ÉDUCATRICE CULTURELLE, SPORTIVE & NUMÉRIQUE : Découverte d'activités éducatives

La découverte de nouvelles activités favorise l'épanouissement des enfants et leur réussite éducative. En effet, les activités informelles permettent aux enfants d'acquérir des compétences sociales qui les aident dans leurs scolarités. Par exemple, l'École des Sports de la Ville de Metz organise des activités dans les zones d'éducation prioritaire sur la pause méridienne, les temps péri et extrascolaires. Les séquences sont conçues en définissant des objectifs éducatifs pour améliorer la capacité d'attention, la compréhension des règles, les interactions avec le groupe afin de développer les compétences relationnelles.



#### ÉVALUATION PROJET ÉDUCATIF TERRITORIAL 2014-2017

##### Pause méridienne, une diversité d'activités à rapprocher des projets des écoles et associations :

L'évaluation, menée de mars à juin 2017, a permis d'interroger 439 enfants en ligne et 308 enfants en présentiel au cours de la pause méridienne. Il en ressort que les enfants recherchent avant tout des activités sportives et des jeux coopératifs, viennent ensuite les activités spécifiques culturelles et scientifiques. Pour plus de 71 % d'entre eux, la programmation Entr'Act (activités de découverte menées par des intervenants spécifiques durant la pause méridienne) est intéressante. La complémentarité entre une programmation d'activités ludiques et spécifiques correspond donc bien aux attentes des enfants et des familles. En effet, 88% des familles et 81% des enfants estiment qu'ils ne sont pas trop sollicités.



La recherche de l'équilibre de l'offre éducative sur les différents quartiers guide notre action. Malgré des avancées constantes, la coordination des acteurs culturels afin de favoriser la cohérence dans la programmation des activités scolaires et périscolaires.

**Sur le plan culturel**, l'enjeu est donc de rechercher l'équité géographique et l'accès à la Culture pour tous. À ce titre, un passeport culturel, conçu par la Ville de Metz en lien avec l'Éducation Nationale et la Direction Régionale des Affaires Culturelles Grand Est (DRAC), permet de rendre l'offre culturelle des structures messines plus lisible et de construire des parcours cohérents et variés pour les enfants.

**Du point de vue des activités sportives**, l'enjeu est encore une fois de rechercher l'équité géographique et d'enrichir la programmation scolaire, péri et extrascolaire pour créer de l'appétence, favoriser l'adhésion des enfants dans les clubs.

**Pour les activités numériques**, l'injonction en direction des familles est ambivalente. Tantôt, il est source de dangers, tantôt, il est fortement recherché dans de nouvelles méthodes pédagogiques. Distinguer les écrans addictifs des écrans de partage à visée éducative permet de rechercher des activités numériques adaptées.

## OBJECTIF 1

### Favoriser l'accès à la culture pour tous

#### ÉTAT DES LIEUX

- offre culturelle riche, diversité des propositions, dispositifs (Résidences d'artistes, Écolier au spectacle, Entr'Act), des structures et projets
- Bibliothèques et Médiathèques : découverte des livres, lecture offerte, thèmes en lien avec le programme scolaire
- Formation des encadrants

#### Les points d'amélioration :

- Offre inégalement répartie sur le territoire
- Pas assez d'associations/ de groupes ado et pré-ados mobilisés/ mobilisation par centre d'intérêts plutôt que par quartier
- Manque de temps, manque de place dans les écoles et structures de proximité
- Programmation jeune public
- Faiblesse de l'information parents sur l'offre jeune public
- Nécessité de coordination des projets à l'école et au périscolaire

#### Les objectifs retenus :

1. Sensibiliser, éveiller, rendre accessible à tous les pratiques culturelles
2. Susciter des vocations artistiques et culturelles
3. Offrir un parcours culturel cohérent tout au long de la scolarité de l'enfant
4. Diversifier les différents domaines culturels (spectacles vivants, cinéma, musique...)

#### Actions définies pour les trois prochaines années :

- Améliorer la lisibilité de l'offre culturelle à destination des écoles et associations en créant un catalogue des intervenants et projets culturels
- Créer un passeport culturel pour favoriser l'accès à tous et définir des parcours cohérents (dans le cadre du CT-EAC)
- Mettre à disposition les ressources de la Ville de Metz et de ses partenaires pour créer des parcours culturels et ateliers dans les différents temps et espaces éducatifs (en lien avec le CT-EAC)
- Mieux diffuser l'offre des spectacles jeunes publics aux écoles et aux parents

## OBJECTIF 2

### Développer les activités sportives dans les espaces éducatifs

#### ÉTAT DES LIEUX

- Offre d'activités inégale selon les territoires
- Difficulté à susciter de l'intérêt et inscrire les enfants dans des activités sur la durée
- Volonté des écoles et des associations périscolaires de renforcer les liens avec les clubs pour monter des projets sportifs
- Manque de connaissance du tissu sportif local : difficulté à trouver le bon interlocuteur sportif pour les écoles, associations ou familles
- Manque de connaissance des dispositifs éducatifs (Entr'act, ateliers périscolaires et projets d'école) par les clubs

#### Actions définies pour les trois prochaines années :

- Créer un annuaire partagé sur la base d'un état des lieux associatifs et des équipements de la Ville
- Développer des activités sportives avec les clubs sportifs à visée éducative sur les temps scolaires et périscolaires

**OBJECTIF 3**

## Développer les activités numériques

**ÉTAT DES LIEUX**

- Pratiques pédagogiques numériques distinctes selon les écoles et structures
- Obsolescence rapide du matériel informatique, adaptation du matériel et maintenance onéreuses;
- Compétence Ville : installation, travaux de maintenance/ Compétence Éducation Nationale : formation
- Plan numérique en concertation avec les enseignants pour une meilleure appropriation des écoles
- Choix de la Ville pour du matériel informatique adapté aux dernières évolutions (écrans tactiles pour les maternelles)
- Le numérique sert les enseignants dans la conduite de leurs cours en ayant un point de fixation commun pour les enfants
- Préparer les CM1 et CM2 à l'utilisation des Espaces Numériques de Travail (ENT)

**Actions définies pour les trois prochaines années :****1 - Rapprocher la production de ressources numériques des utilisateurs :**

- Mettre à disposition des ressources matérielles et numériques des services Ville de Metz à destination des scolaires
- Développer les Espaces Numériques de Travail pour mettre à disposition des enfants messins les ressources numériques de la Ville
- Former les enseignants à l'utilisation des ressources numériques des Bibliothèques-Médiathèques de Metz (BMM), du Système d'Information Géographique et des Archives de la Ville de Metz (action pilote : Metz, ma ville en carte)

**2 - Développer l'autonomie des enfants sur les outils numériques**

- Développer l'éducation aux médias par des supports web radio ou TV
- Développer dans toutes les écoles le codage, l'algorithmique et la robotique
- Expliquer l'univers numérique pour rendre les enfants autonomes
- Envisager le numérique comme un support éducatif pour aborder les thématiques du développement durable, de la transition énergétique, de la biodiversité...
- Créer des outils de collaboration numérique

**3 - Prévenir et éduquer**

- Éducation aux écrans : distinguer les écrans addictifs et les activités éducatives de partage
- Informer les parents sur l'utilisation du numérique (contenus, ressources...) à l'école

- Mettre parents et enfants en dialogue autour de la place du numérique dans leur famille
- Mettre en garde les enfants et adolescents sur les risques liés aux réseaux sociaux.



## Les actions phares

**Passeport culturel**

Ce support permettra aux élèves scolarisés du 1<sup>er</sup> degré d'avoir une trace de l'ensemble des visites et projets culturels menés au cours de leur scolarité. Le passeport culturel a fait l'objet d'une consultation avec l'Éducation Nationale et notamment certains directeurs d'écoles. L'utilisation du livret est en cours de réflexion avec les enseignants pour mettre en lien les projets culturels avec le programme scolaire et les compétences acquises.

**Création de Parcours d'Éducation Artistique et culturelle en lien avec les Bibliothèques-Médiathèques de la Ville de Metz**

Mettant en lien les Bibliothèques Médiathèques avec les structures culturelles de la Ville (Centre Pompidou, LEAC, porte des Allemands...), des parcours pédagogiques seront proposés aux écoles avec une visite d'une structure culturelle (visite d'exposition, Théâtre...) et des ateliers menés par les Médiathèques. Les ateliers lecture et créatifs, avec la présentation de documents patrimoniaux seront conçus en tenant compte des programmes scolaires du cycle 1, 2 et 3.

**Annuaire des associations sportives**

À destination des directeurs et des responsables associatifs, ce support recensera à l'aide d'une carte l'ensemble des associations et équipements pour développer des activités sportives en lien avec les écoles et les associations périscolaires

**Prévention aux abus des écrans**

À destination des parents et enfants, des actions de sensibilisation permettront de mieux maîtriser les outils et les risques numériques pour faire la distinction entre jeux éducatifs et jeux addictifs.

## AXE 2

## VILLE ÉDUCATRICE INCLUSIVE, ACCUEIL DES PARENTS ET DES ENFANTS À BESOINS ÉDUCATIFS PARTICULIERS



**La loi n° 2005-102 du 11 février 2005** pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées dispose que le parcours de formation des élèves en situation de handicap se déroule prioritairement en milieu scolaire ordinaire.

**La loi n° 2013-595 du 8 juillet 2013** d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République a introduit dans le code de l'éducation la notion d'école inclusive et engage tous les acteurs dans une nouvelle conception de la scolarisation des élèves en situation de handicap.

L'école est un lieu de vivre ensemble qui détermine les relations des futurs citoyens. La Ville de Metz favorise l'intégration des enfants en situation de handicap en milieu scolaire par un accompagnement personnalisé de l'enfant, l'aménagement des accueils spécifiques en milieu scolaire et des classes Ulis (Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire) et des opérations de mise en accessibilité des structures scolaires et périscolaires.

Plus que jamais, l'accompagnement des familles et l'accueil des enfants en situation de handicap nécessitent une action concertée des acteurs éducatifs.

D'autre part, l'école est confrontée à des difficultés sociales et économiques plus prononcées et complexes qui nécessitent la coopération de tous les intervenants autour de la famille pour mener des actions de prévention liées aux problématiques éducatives.

L'objectif « **Accompagnement et accueil des familles et enfants en situation de handicap** » permet de définir une coordination des acteurs pour mieux repérer et échanger l'information, orienter les familles et les sensibiliser, ainsi que les enfants, à la différence. L'objectif « **Accueil des**

**parents dans les structures éducatives** » définit une coordination par secteur des acteurs éducatifs intervenant dans le champ de la parentalité. Ces espaces d'accueil dans les écoles permettent d'aborder les sujets choisis par les parents. Enfin pour répondre à l'objectif « **Accompagne-**

**ment des enfants à besoins éducatifs particuliers** » sont proposées des actions ou activités innovantes pour redonner le goût d'apprendre aux jeunes élèves, mieux repérer et définir les profils des handicaps invisibles (troubles de l'apprentissage, dyslexie, dyspraxie, dysphasie,...).



**OBJECTIF 1***Accompagnement des familles et accueil des enfants en situation de handicap***ÉTAT DES LIEUX**

- Manque de personnes ressources, d'informations sur les intervenants et leurs rôles, sur les dispositifs mis en place.
- Stigmatisation des enfants en cas de handicap en situation sédentaire
- Nécessité de sensibiliser parents/enseignants/associations/médecins sur le handicap
- Nécessité d'entendre les autres enfants par rapport au handicap (questions/craintes/peurs)
- Nécessité de mettre en place un projet individualisé de l'élève pour répondre au mieux à ses besoins
- Sentiment de solitude des familles pour trouver les informations, rencontrer les bons interlocuteurs et solliciter les organismes.
- Pour les parents éloignés, difficulté à trouver les bons interlocuteurs et remplir le dossier MDPH

**Enjeux :**

- Ne plus avoir peur du handicap, aborder le handicap sous un angle plus positif
- Prendre en compte la souffrance des parents, éducateurs et enseignants par des groupes de parole, l'analyse des pratiques
- Permettre aux parents de poursuivre une vie sociale et professionnelle par la continuité des prises en charges
- Regrouper une information large (diagnostic, soutien) et diffuser largement en proximité
- Adopter une approche transversale pour améliorer la coordination des acteurs

**Actions définies pour les trois prochaines années :****1 - Coordonner les acteurs et favoriser l'échange d'informations**

- Associer les agents Ville de Metz et associations périscolaires sur les repérages des enfants et la constitution du dossier MDPH pour prévoir une intervention de l'Accompagnant des Élèves en Situation de Handicap (AESH) dans ces créneaux horaires
- Informer les professionnels sur les différents handicaps et les acteurs associés
- Repérer précocement les situations de handicap par la coordination des acteurs éducatifs

**2 - Informer et sensibiliser les familles**

- Rendre accessibles les informations et les ressources disponibles dans les points d'accueil de la collectivité
- Développer la semaine de sensibilisation sur le handicap en lien avec les écoles et les associations

socioéducatives (sensibiliser les enfants à la tolérance et les adultes au dépistage précoce)

- Présenter le handicap de l'enfant à la classe ou l'école par les parents ou accompagnants

**3 - Améliorer la prise en charge des enfants**

- Former les agents municipaux et périscolaires pour améliorer la prise en charge des enfants en situation de handicap
- Former les personnels des crèches pour détecter et signaler les situations de handicap
- Favoriser la communication entre les crèches et les écoles maternelles pour améliorer l'accueil des élèves en situation de handicap
- Formaliser un mode de passation entre les différents intervenants de la journée
- Repérer et employer les AESH pour intervenir à l'accueil du matin, la pause méridienne et le périscolaire du soir

**4 - Améliorer les aménagements des Personnes à Mobilité Réduite dans les écoles**

- Déployer le plan de mise en accessibilité des écoles sur 9 ans
- Mettre à disposition un registre sur l'accessibilité PMR des écoles pour les Personnes à Mobilité Réduite (PMR)

**OBJECTIF 2***Accueil des parents dans les structures éducatives***ÉTAT DES LIEUX**

- Nécessité de faire entrer des parents dans l'école
- Contact facilité avec les parents en temps scolaire et périscolaire, au cours desquels les enfants sont en activité.

**Actions définies pour les trois prochaines années :****1 - Accueillir les familles dans les écoles en lien avec les structures Petite enfance du secteur**

- Expérimenter un espace d'accueil parents dans une école avec une programmation adaptée à leurs besoins
- Mettre en place des permanences familiales pour informer et prévenir les situations de conflits

**2 - Programmer et présenter des activités pour travailler sur la relation parents-enfants**

- Favoriser la participation des parents à des activités ludiques et culturelles au sein de l'école
- Mettre en place des activités de rencontre avec les parents : jardinage, cuisine et jeux, actions participatives

**OBJECTIF 3**

## Accompagnement des enfants à besoins éducatifs particuliers

**ÉTAT DES LIEUX**

- Difficulté à prendre en charge des enfants avec des troubles du comportement ou handicaps invisibles
- Travail des associations de quartier pour soutenir les parents par des ateliers linguistiques ou des actions de parentalité
- Actions de soutien scolaire et d'accompagnement à la scolarité en mobilisant un réseau d'étudiants

**Enjeux :**

- Mobiliser les parents pour la scolarité de leur(s) enfant(s)
- Mobiliser l'expertise familiale pour repérer des profils particuliers et des manières d'agir
- Valoriser les capitaux culturels et les compétences des jeunes enfants allophones et primo-arrivants pour expliquer le mode de fonctionnement de l'école et favoriser leur intégration
- Mettre à profit les relations éducatives avec des enfants porteurs de handicaps ou avec des profils particuliers pour faire évoluer les pratiques éducatives

**Actions définies pour les trois prochaines années :****1 - Soutenir les parents pour accompagner la scolarité de leurs enfants**

- Créer un outil de compréhension du fonctionnement de l'école en plusieurs langues pour les Enfants

- Nouvellement Arrivés en France (ENAF) et leurs parents
- Proposer de l'aide aux devoirs dans toutes les écoles élémentaires
- Créer un guide méthodologique - construit avec les parents- avec des conseils pour créer un environnement favorable à la scolarité de leurs enfants
- Soutenir les familles et les enfants de manière individualisée dans les Quartiers en Politique de la Ville (QPV) vers la réussite éducative

**2 - Développer le plurilinguisme pour valoriser le capital culturel et les compétences des nouveaux arrivants**

- Valoriser les différentes cultures à l'école par des projets inter culturels
- Réaliser des supports vidéo dans la langue d'origine des enfants pour expliquer le fonctionnement de l'école aux primo-arrivants

**3 - Informer les familles sur les handicaps invisibles**

- Concevoir un guide pratique sur les handicaps invisibles avec une description des profils particuliers et des manières d'agir relationnelles et éducatives
- Former les intervenants éducatifs sur le repérage et les manières d'agir

**4 - Favoriser le développement du langage et de l'expression**

- Renforcer les connaissances et les compétences des parents en matière de développement du langage
- Former les professionnels de la Petite Enfance, les ATSEM, les enseignants pour mettre en place les ateliers «langage»
- Mettre en place des ateliers langage et lecture





## Les actions phares

### Actions de sensibilisation à la différence dans les écoles du 1<sup>er</sup> degré

Dans le cadre de la journée internationale des personnes handicapées le 3 décembre, des actions de sensibilisation dans les écoles primaires permettront d'aborder la question de la différence avec enseignants et enfants.

### Mettre en place des formations des professionnels en s'appuyant sur des témoignages de parents

À destination des chargés d'animation, des agents de la pause méridienne et des animateurs périscolaires, une formation pratique par secteur éducatif permettra de sensibiliser les professionnels au handicap avec des témoignages de parents. Ces cycles de formation permettront une meilleure connaissance des types de handicaps, de définir par un travail collectif, les postures et les manières d'accueillir pour mieux prendre en charge les enfants en situation de handicap.

### Expérimenter un espace d'accueil dans une école

Cet espace d'échanges convivial répondra aux préoccupations parentales avec une programmation d'activités, de rencontres et de projets régulière. Les objectifs recherchés sont de renforcer la place des parents dans l'école et de créer un lien de confiance

favorable à la mise en place de projets avec les structures de la petite enfance, culturelles et sociales du secteur éducatif.

### Concevoir un guide sur les handicaps invisibles en lien avec des familles et personnes ressources

Un groupe de suivi composé de parents et de structures ressources élaborera un support avec les types de handicaps invisibles et les manières d'agir adaptées (enfant précoce, hyper actif, troubles compulsifs, les Dys...). Des supports seront réalisés par le groupe de suivi et permettent à des parents volontaires d'intervenir dans les écoles.

### Concevoir un manuel sur l'école française en plusieurs langues pour les Enfants Nouvellement Arrivés en France (ENAF) et leurs parents

Il s'agit de soutenir l'acquisition d'une langue de communication, de scolarisation pour favoriser l'intégration citoyenne et culturelle tout en s'inscrivant dans un cadre institutionnel porteur de sens pour les élèves et leurs familles. L'impact attendu est une meilleure compréhension du fonctionnement de l'école et de ses codes. Les conseils utiles permettront aux familles de trouver des ressources éducatives pour faciliter leur intégration dans l'école.



## AXE 3

## VILLE ÉDUCATRICE CITOYENNE ET BIEN-ÊTRE DES ENFANTS

**Améliorer la prise en charge des enfants, une préoccupation quotidienne des partenaires éducatifs :**

La sécurité des enfants demeure une priorité de la communauté éducative. Le précédent projet éducatif avait déjà fait l'objet d'une série de propositions sur l'amélioration des passations. La formalisation d'une convention sur les temps scolaires et périscolaires entre les acteurs éducatifs a notamment permis d'assurer la sécurité des mineurs dans l'articulation des temps et d'échanger des informations entre enseignants, agents d'encadrement et animateurs.

Point d'amélioration continue, ce nouveau projet formule de nouvelles propositions d'évolution de la prise en charge des enfants. À noter que dans le cadre de l'attribution des marchés sur les activités périscolaires, les taux d'encadrement classiques ont été maintenus pour assurer un cadre d'activité sécurisé et de qualité.



Pour Boris CYRULNIK, neuropsychiatre, organisateur des assises de la maternelle : «Le développement neurobiologique des enfants s'est accéléré. Cette maturité accélérée se retrouve à chaque âge, et notamment en maternelle... On sait que l'arrivée à l'école est un moment très important : plus on sécurise l'enfant, plus on lui donne le plaisir de l'effort d'apprendre.»



Le premier objectif « Favoriser le Bien-être des enfants de moins de 6 ans » définit des actions pour faciliter le passage de la petite enfance à l'école. Le deuxième objectif « Améliorer le Climat scolaire et prévenir les violences » définit les facteurs d'amélioration du climat scolaire et les actions concertées entre acteurs éducatifs pour sensibiliser et former parents, enfants et éducateurs à la prévention des violences. Le troisième objectif « Éducation au Développement Durable » (EDD) permet d'identifier des projets transversaux entre écoles, associations socioéducatives et acteurs pour sensibiliser les enfants aux enjeux environnementaux et encourager les bons gestes.

## OBJECTIF 1

*Favoriser le Bien-être des enfants de moins de 6 ans***RENCONTRES NATIONALES DES VILLES ÉDUCATRICES**

Intervention croisée de M<sup>me</sup> Sylviane GIAMPINO, psychanalyste, psychologue, et M. Gilles PÉTREault, inspecteur général de l'Éducation Nationale

Au cours de la conférence de clôture des rencontres nationales des villes éducatrices organisées à Metz, les interventions de M<sup>me</sup> Sylviane GIAMPINO et M. Gilles PÉTREault ont permis de croiser les regards et les objectifs d'accueil de la Petite Enfance et de ceux de l'Éducation Nationale dans le cadre de la scolarisation précoce des enfants de moins de trois ans en maternelle.

La psychanalyste a ainsi pu rappeler que les trois premières années de la vie posent les fondations de la personne. Les orientations peuvent évidemment changer même si les parcours de vie sont sur déterminés par la situation sociale de départ. Elle a rappelé que l'enfant est réceptif dès le plus jeune âge, la surprise éducative favorise d'ailleurs l'attention de l'enfant pour ouvrir sa palette motrice, éducative et émotionnelle. **Une attention particulière doit être portée aux familles les plus éloignées** pour ouvrir les portes de la structure, la posture « d'aller vers » est ainsi fondamentale.

Monsieur l'Inspecteur Général de l'Éducation Nationale rappelle que depuis les cinquante dernières années la scolarisation des enfants dès 3 ans s'est généralisée. C'est même devenu la règle depuis 1990. Pour l'accueil des moins de 3 ans, les effectifs ont progressé jusqu'en 2007, avant un fort ralentissement observé depuis 2008, et une nouvelle relance ciblée socialement depuis 2013. L'assouplissement du cadre réglementaire depuis le 18 décembre 2012 et les formations des professionnels ont permis ce nouvel essor.

Cette double intervention a permis d'identifier les facteurs de réussite pour favoriser la mise en œuvre des projets de scolarisation des moins de 3 ans, qui repose avant tout sur **une coordination territoriale entre la structure de Multi-Accueil et l'école de secteur.**



**VOIES D'AMÉLIORATION**

- Adapter les prises en charge selon les besoins particuliers et les états de fatigue des enfants
- Prendre en compte les états émotionnels des enfants
- Besoin d'harmoniser les pratiques de l'ensemble des établissements pour les améliorer
- Besoin de transmettre des informations entre tous les professionnels autour de l'enfant
- Favoriser la transmission école/périscolaire en prévoyant des temps de rencontre pour partager l'information et définir des projets communs
- Favoriser le lien parents/enfants/professionnels pour répondre aux besoins des enfants

**Actions définies pour les trois prochaines années :****1 - Répondre aux besoins des plus petits**

- Favoriser les échanges de pratiques entre enseignants et professionnels de la Petite enfance
- Repérer les enfants inscrits sur des journées longues pour adapter la prise en charge
- Organiser des visites d'écoles et des réunions de rentrée pour les familles dont l'enfant entre en maternelle
- Concevoir une charte de la pause méridienne identique à toutes les écoles maternelles (durée du repas, bienveillance, bien-être de l'enfant, espaces de calme et de repos...)
- Organiser la pause méridienne pour offrir une amplitude de sieste plus importante à la petite section
- Proposer un accueil familial pour réduire les temps collectifs (annuaire des assistantes maternelles pour le périscolaire du soir)
- Favoriser des entrées échelonnées en partenariat avec les crèches

**2 - Améliorer la coordination et l'information entre les temps éducatifs**

- Prévoir des moments de coordination entre les temps scolaires et périscolaires sur des projets pour favoriser une continuité des apprentissages
- Mettre en place un outil de liaison sur les différents temps éducatifs
- Favoriser la participation des partenaires (associations périscolaires) aux conseils d'école
- Mettre à disposition des plannings d'activités lisibles et consultables par tous

**3 - Aménager des espaces et programmer des activités adaptées**

- Programmer des activités moins stressantes et fatigantes : relaxation, méditation, yoga..
- Prévoir plusieurs espaces et types d'activités (de repos, d'activités libres, de jeux collectifs ...) pour les enfants
- Diversifier les activités péri et extra scolaires pour apporter une ouverture culturelle
- Aménager des salles de siestes adaptées
- Créer des partenariats pour trouver des locaux adaptés (ex : les structures petite enfance)

**4 - Développer les conditions favorables au bien-être et à l'hygiène de vie des enfants de 0 à 11 ans**

- Accompagner les écoles dans la conduite de projets transverses et de secteur
- Renforcer les savoirs, savoir être et savoir faire des parents et de leurs enfants en matière d'hygiène de vie (nutrition, activité physique, rythmes de vie, etc.) et de bien être
- Développer la participation des parents dans l'élaboration des actions de la communauté éducative

**OBJECTIF 2**

*Améliorer le climat scolaire et prévenir les violences et le harcèlement*

**ÉVALUATION PROJET ÉDUCATIF TERRITORIAL 2014-2017**

Concernant la prise en charge des enfants, on constate les effets bénéfiques des intervenants communs sur la pause méridienne et le périscolaire du soir. En effet, pour 56% des enfants, cela favorise une meilleure confiance en soi, pour 50%, cela occasionne une meilleure ambiance, pour 29% des enfants, cela permet d'éviter des conflits et pour 15% d'entre eux, de mieux tenir compte de leurs avis.

Pour les enfants, le temps de la pause méridienne est un temps de décompression. 30% des enfants interrogés ont tout de même de mauvaises relations sur la pause méridienne. Au cours des entretiens collectifs avec les enfants, ceux-ci ont également évoqué les situations stressantes et parfois d'ennuis liés aux transferts entre école et restaurant scolaire.

Témoignant de la volonté de coopérer, la majorité des acteurs éducatifs souhaitent participer à des formations conjointes, notamment sur les thématiques de la prévention des violences et la complémentarité éducative. Le groupe de travail sur la prévention des violences a d'ailleurs défini que la formation inter acteurs in situ est une condition sine qua non pour installer une meilleure complémentarité des interventions éducatives.

**ÉTAT DES LIEUX PARTAGÉ**

- Diversité des actions de prévention des violences en temps scolaire : message clair, parrainage, médiation...
- Nécessité de valoriser les comportements positifs des élèves par des projets collectifs présentés aux parents
- Importance de la médiation des élèves et de l'auto-régulation
- Difficulté à mettre en place des médiations avec les familles les plus éloignées de l'école

**ACTIONS MENÉES À VALORISER**

- Collège Rabelais : Réalisation d'une vidéo, diffusion dans les classes et médiation par des élèves délégués
- Projet de prévention des violences sur le secteur éducatif Metz Nord : 1/ Temps scolaire, sensibilisation au harcèlement par la mutuelle MAE, 2/ Temps périscolaire : formation des enfants et des agents d'animation sur la Communication Non Violente
- Action de parentalité : action théâtre forum au centre social Pioche

**Actions définies pour les trois prochaines années :****1 - Coordonner des actions de prévention dans les secteurs éducatifs**

- Concevoir un annuaire des structures ressources, des types de réponses et valoriser les actions menées pour mieux comprendre, coopérer, prévenir, définir des stratégies adaptées et partagées autour de l'enfant
- Coordonner des actions dans les secteurs éducatifs entre le comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC), les écoles, associations socio-éducatives et structures ressources
- Former les intervenants éducatifs à la Communication Non Violente, aux outils de prévention des violences (Message clair/théâtre forum/expression des émotions) pour définir des pratiques communes dans les différents temps

**2 - Sensibiliser les enfants et les familles à la prévention des violences et du harcèlement**

- Développer des actions de sensibilisation dans les écoles en direction des enfants en s'appuyant sur les structures ressources
- Organiser des temps de rencontres avec les parents en valorisant les actions des enfants dans les écoles
- Organiser des conférences en direction des familles dans les secteurs éducatifs

**3 - Favoriser l'inter médiation et rencontres entre les élèves**

- Former des élèves médiateurs et citoyens
- Favoriser des rencontres autour de projets réalisés entre les délégués de prévention des collèges, le Conseil Municipal des Enfants et les élèves des écoles

**OBJECTIF 3***Éducation au Développement durable***ÉTAT DES LIEUX PARTAGÉ**

- Diversité des espaces naturels dans les quartiers de Metz pour développer des activités éducatives en lien avec les programmes scolaires
- Difficile de pérenniser les projets scolaires de développement durable s'ils ne sont pas inscrits dans le projet d'école, de favoriser une continuité éducative dans les temps péri et extrascolaire
- Si les intervenants associatifs ne sont pas formés au concept, il est souvent difficile pour eux d'accompagner les projets (EDD)

**Actions définies pour les trois prochaines années :****1 - Construire des actions de sensibilisation en lien avec les acteurs éducatifs et les enfants**

- Créer une cartographie des sites naturels de la Ville et des contenus pédagogiques associés
- Sensibiliser aux éco gestes sur la pause méridienne
- Organiser des rencontres, des projections de films sur le Développement Durable

**2 - Former les acteurs éducatifs**

- Organiser des formations conjointes sur la conduite de projets entre écoles, associations périscolaires et de quartier

**3 - Programmer des activités liées au développement durable**

- Promouvoir l'approvisionnement « circuits courts » des cantines de la ville
- Mener des actions de découverte sur la faune et la flore à destination des enfants dans leur quartier
- Mettre en œuvre le plan de lutte contre le gaspillage alimentaire

## Les actions phares

### Accompagner les directeurs des écoles à la conduite de projet Santé

Interrogé.e.s sous forme d'une enquête en ligne, les directrices.eurs souhaitent développer des projets sur l'éducation aux écrans, la prévention sur le sommeil, l'hygiène corporelle, l'hygiène bucco-dentaire, l'alimentation et les problèmes liés à la puberté. L'accompagnement des directeurs permettra de développer des actions transversales de secteur avec l'intervention de structures ressources auprès des familles sur des thématiques de leurs choix.

### Formation des acteurs éducatifs à la prévention des violences

Un cycle de formation conjointe à destination du personnel enseignant des écoles et collèges, de la pause méridienne et du périscolaire du soir permettra d'acquérir des outils de communication relationnelle pour résoudre les conflits. La formation décrit les différentes formes de communication, analyse les situations pour dégager des faits, mieux reconnaître les sentiments des protagonistes en conflit. Celle-ci permet de décoder des besoins sous-jacents pour mieux désamorcer les conflits. Ce travail collectif favorisera la coopération et définira des outils de liaison pour améliorer la prise en charge des enfants.

### Formation conjointe des acteurs éducatifs sur la conduite de projet en Éducation au Développement Durable (EDD)

Cette formation définira les complémentarités pédagogiques des intervenants éducatifs, de l'école et de l'association périscolaire. Celle-ci permettra de répartir les rôles de chacun dans la gestion du jardin partagé et établit la programmation d'interventions sur les différents temps. Les outils pédagogiques et les notions clés sont adaptés selon les sites d'implantation et les programmes scolaires des cycles 1, 2 et 3.

### Cartographie et guide des projets en EDD

La Ville de Metz est dotée d'espaces naturels remarquables. Des projets en Éducation au Développement Durable (EDD) seront menés dans de nombreuses écoles. Une cartographie des projets, des sites naturels et intervenants éducatifs permettra de les mettre en lien. À l'issue de ces formations, un guide donnera des informations pratiques sur la conduite de projet avec des éléments sur la complémentarité des interventions pédagogiques, la répartition des rôles dans la gestion du projet et des contenus et outils pédagogiques.



### Sensibilisation aux éco gestes

Dans le cadre d'une convention de partenariat, GRDF fournira à la Ville de Metz 15 kits d'animation sur des temps d'activités périscolaires. GRDF s'engage par ailleurs à procéder à une prise en main gracieuse de ces kits de manière groupée, par les différents animateurs. Grâce à des activités variées, pédagogiques et complétant les parcours scolaires, les enfants s'interrogeront de manière très ludique sur leur environnement au quotidien et appréhendent de façon simple des notions qui peuvent parfois sembler compliquées. Des objets ludiques distribués par les encadrants (fournis dans le kit) ou fabriqués par les enfants permettront de faciliter la mémorisation de ce qu'ils ont appris et de sensibiliser, par la même, leurs parents aux économies d'énergie. L'accompagnement des futurs « éco citoyens » sur la thématique de l'énergie et plus généralement de celle des éco gestes est en cohérence avec la démarche d'éducation des jeunes générations déployée par la Ville de Metz.

### Prévention du gaspillage alimentaire

Mise en œuvre d'un projet global de lutte contre le gaspillage alimentaire mené dans les cantines scolaires incluant des actions de sensibilisation des enfants et des agents de la restauration pour identifier les sources du gaspillage et définir les bons gestes pour réduire les déchets.



## AXE 4

**VILLE ÉDUCATRICE :****Mixité sociale, égalité filles - garçons et attractivité des écoles dans les quartiers politique de la Ville**

L'égalité filles-garçons est une priorité de la Ville de Metz et de l'académie de Nancy-Metz. Ainsi, cette dernière mène des formations en s'appuyant sur l'analyse des pratiques des enseignants pour déceler les stéréotypes véhiculés dans le cadre professionnel. Ces formations sont d'ailleurs maintenant ouvertes aux cadres d'animation de la Ville de Metz. Par ailleurs, le dispositif des «Égalistiques» permet de mettre en œuvre des projets de sensibilisation des enfants dans les écoles messines. Les productions font l'objet d'une restitution collective dans une structure culturelle de la Ville de Metz.





## SOIRÉES ÉDUCATIVES, ATELIER DE CONSULTATION DU 19 AVRIL 2018

**Sabrina SINIGAGLIA-AMADIO**, maîtresse de conférences de l'Université de Lorraine, experte sur le sujet, est intervenue pour définir la notion d'égalité filles-garçons et les stéréotypes véhiculés sur les temps scolaires, péri et extrascolaires.

### Qu'est-ce qu'un stéréotype ?

« Idée toute faite », « prête à penser », habitude discursive et cognitive, impensé, les stéréotypes sont transmis sans le vouloir. On ne les interroge pas même s'ils remettent en cause nos modes de vie.

### À quoi sert un stéréotype ?

Économie de la connaissance, ils sont partagés et durables et influencent nos comportements. Ils configurent nos rapports sociaux et légitiment des formes de discrimination.

Ceux-ci reposent sur des détails comme le choix des couleurs, le type de jouets. C'est particulièrement observable dans les rayons des magasins spécialisés pour jouets ou vêtements avec une séparation par genres. La force d'un stéréotype est donnée par son adhésion et l'ancienneté de son inscription dans le temps. Ainsi, les stéréotypes sont renforcés par les mécanismes de socialisation depuis la naissance.

La transmission des stéréotypes de genre s'opère dans toutes les sphères de la famille, de l'école, au cours des activités périscolaires, dans la littérature jeunesse, les médias et les politiques d'éducation et d'orientation. Dans le temps périscolaire par exemple, les jeux libres favorisent souvent la reproduction des stéréotypes.

Depuis la prime enfance, les différents espaces sociaux qui contribuent à l'éducation et la socialisation des enfants (famille, école, espaces culturels et sportifs...) ne développent pas un goût du pouvoir de la même manière en direction des filles et des garçons. Cette construction initiale a des répercussions à court, moyen et long termes. De nombreuses recherches en sciences sociales ont montré, depuis plusieurs décennies, que les jouets ou les activités proposées aux enfants dès le plus jeune âge contribuent à les inscrire durablement dans des rôles sociaux : à qui offre-t-on plutôt des personnages de super héros qui vont sauver le monde ?

Les micro sociabilités et les sphères d'influences sont nombreuses et incontrôlables. L'expérimentation et la diversité d'approches permettent d'éviter de stigmatiser des publics pour construire leurs propres représentations. L'important est d'interroger les publics sur leurs modes de mise en relation. En définitive, la continuité des approches des intervenants éducatifs peut accompagner l'enfant pour construire son identité et ses rapports avec les autres.

Après avoir pris un temps pour définir les aprioris et stéréotypes véhiculés par les professionnels, la communauté éducative a défini des actions pour former les professionnels et sensibiliser les familles pour le premier objectif « **favoriser l'égalité filles-garçons** ». L'objectif « **Favoriser la mixité sociale et la lutte contre les discriminations** »

définira comment encourager les rencontres symboliques, numériques et physiques des enfants d'origines sociales différentes pour les sensibiliser aux droits universels et à la diversité. Le troisième objectif « **Attractivité des écoles en Quartier politique de la Ville** » permet d'identifier des actions pour améliorer l'image de ces écoles.

**OBJECTIF 1**

## Favoriser l'égalité filles-garçons

**Actions définies :****1 - Sensibiliser enfants, parents et professionnels pour prévenir les stéréotypes**

- Créer un support avec les parents pour aborder la question des relations Filles-Garçons
- Organiser des réunions d'information avec des personnes ressources
- Mettre à disposition des ouvrages adaptés dans les espaces éducatifs

- Sensibiliser les parents à l'égalité Filles-garçons au cours d'ateliers

**2 - Expérimenter et adapter la programmation des activités en direction des enfants et adolescents**

- Organiser des exposés, sensibiliser autour de situations concrètes, utiliser des outils existants, organiser des jeux de rôle ou théâtre forum
- Organiser des ateliers famille au musée sur l'égalité filles/ garçons dans l'art

**3 - Former les acteurs éducatifs**

- Former les acteurs éducatifs sur les stéréotypes et les enjeux à l'égalité Filles-garçons
- Valoriser des parcours de réussite de femmes ou d'hommes dans des métiers très orientés selon les sexes

**OBJECTIF 2**

## Favoriser la mixité sociale et la lutte contre les discriminations

**RENCONTRES NATIONALES DES VILLES ÉDUCATRICES**

**Intervention de Madame Nathalie Mons, Présidente du Conseil National d'Évaluation du Système Scolaire (CNESCO) 1<sup>er</sup> décembre 2017**

Lors de ces rencontres, Madame **Nathalie MONS**, présidente du CNESCO, a présenté **une synthèse des trois études menées sur les deux dernières années**. Il y apparaît que la **ségrégation sociale et scolaire nationale est forte**, au-delà de la ségrégation résidentielle.

Autre indicateur préoccupant, **45% des collèges reconnaissent l'existence de classe de niveau**, ceci au détriment du niveau d'acquisition du socle commun des compétences des plus faibles.

**En effet, les études montrent que dans le cas de classes hétérogènes, si les résultats du premier décile des élèves baissent, le niveau général de la classe augmente et entraîne vers le haut les étudiants avec les plus grandes difficultés.**

Par ailleurs selon les études menées, **les chefs d'établissements reconnaissent que la composition des classes a un effet important sur les résultats scolaires**, ils jugent également que les classes de niveau ne sont pas pertinentes et que **les classes socialement homogènes ne sont pas bénéfiques aux élèves**. En outre, la moitié des principaux des collèges reconnaissent prendre en compte la demande des parents dans la composition des classes.

En définitive, selon la sociologue, **les mesures de mixités sociales sont devenues nécessaires en France**. Par ailleurs, Nathalie MONS observe qu'il existe des outils variés qui permettent une adaptation locale à des objectifs partagés sur l'ensemble du territoire. Elle ajoute que **ces orientations doivent s'inscrire dans un temps long en priorisant de manière urgente les territoires les plus ségrégués**.





## SOIRÉES ÉDUCATIVES, ATELIER DE CONSULTATION DU 19 AVRIL 2018

**Pascal TISSERANT**, maître de conférences de l'université de Lorraine, précise que trois éléments sont déterminants pour favoriser un impact positif aux actions de lutte contre les discriminations :

1. favoriser les rencontres entre pairs d'environnements sociaux différents
2. former les professionnels sur la question
3. favoriser le contact des enfants en s'appuyant sur des projets coopératifs avec des objectifs communs.

Créer des espaces de rencontre pour maintenir un contact entre les groupes sociaux séparés est nécessaire pour lutter contre les préjugés et l'isolement.



### ÉTAT DES LIEUX

- Les dispositifs de la politique de la Ville abordent ces aspects par l'insertion, le logement... l'éducation des plus jeunes est également un bon vecteur pour changer les représentations
- Besoin d'un travail d'ouverture culturelle auprès des publics discriminés pour rompre avec l'isolement en allant vers eux (bibliothèque d'ATD Quart Monde)
- Les cours d'alphabétisation favorisent le dialogue entre toutes les familles, les espaces de rencontre entre parents permettent de rompre l'isolement
- Nécessité de former les professionnels par les structures ressources pour sensibiliser les enfants
- Nécessité de sensibiliser les parents aux discriminations en valorisant l'action des enfants, les enfants créent leurs propres normes
- Nécessité d'analyser avec les enfants des situations concrètes de discrimination en définissant les critères

### ACTIONS MENÉES

- Rencontres entre écoles et périscolaires sur des projets sur les droits de l'enfant
- Sensibilisation par les associations (Couleurs Gaies, MRAP...) et la ville avec des outils à disposition des écoles et associations périscolaires
- Mise à disposition par la Ville d'expositions et de supports d'information sur la lutte contre les discriminations, l'égalité filles-garçons, l'homophobie...
- Interventions de la Ligue de l'Enseignement sur la lutte contre les discriminations, l'égalité filles-garçons et la laïcité dans les temps scolaires, péri et extra scolaires avec des jeux et mallette pédagogiques

- Couleurs Gaies : interventions à partir de la 4<sup>ème</sup> sur la lutte contre le racisme et la xénophobie à partir de photos langages et de jeux pour favoriser l'échange. Proposition de formation sur la Lutte contre les discriminations en direction des animateurs du périscolaire.
- MRAP : Label Éducation Nationale pour intervenir dans les écoles, interventions en 5<sup>ème</sup> avec des vidéos exposant les situations de racisme et de discrimination. Mise à disposition d'expositions, de jeux pour intervenir auprès des familles.
- Contact : interventions dans les collèges et lycées, rencontre avec les professeurs d'école sur le sexisme, les préjugés, sur le dialogue familles-enfants. Interventions sous forme de discussion, avec des témoignages, médiation avec les parents.
- ATD Quart Monde : Interventions sur Borny et Woippy avec une bibliothèque mobile, sur la citoyenneté, les idées préconçues et la discrimination.
- Accompagnement spécifique par la ville des familles allophones nouvellement arrivées pour comprendre le fonctionnement des structures petite enfance
- Visites des écoles organisées par les accueils petite enfance avec les familles pour expliquer le fonctionnement de l'école
- Contrat d'accueil d'urgence pour les allophones nouvellement arrivés dans les structures petite enfance
- Travail de coordination entre les structures petite enfance et écoles pour accueillir les familles allophones.

**Actions définies pour les trois prochaines années :****1 - Sensibiliser professionnels, enfants et parents à la lutte contre les discriminations**

- Développer des projets partenariaux de secteur écoles, associations socio éducatives et structures ressources
- Valoriser la parole et les savoir-être des enfants avec des projets artistiques

**2 - Favoriser les rencontres entre structures de différents quartiers**

- Organiser des activités culturelles pour prévenir l'isolement
- Coordonner des projets de coopération entre espaces éducatifs autour de valeurs universelles

**OBJECTIF 3***Attractivité des écoles dans les quartiers populaires***L'ÉCOLE DE DEMAIN : UNE RÉFLEXION DE LA VILLE DE METZ SUR SON ÉVOLUTION  
1<sup>er</sup> FÉVRIER 2018****Un constat**

Les écoles des quartiers prioritaires sont souvent confrontées à l'évitement d'une partie des ménages et ne permettent pas d'assurer une mixité sociale.

**Une conviction**

La nécessité de mobiliser des leviers multifactoriels (urbains, pédagogiques, sociaux, etc.) pour agir en faveur de la mixité dans les écoles des quartiers prioritaires. La mixité étant une dimension importante de la réussite scolaire et du climat scolaire.

**Présentation des éléments de contexte :**

On observe une baisse de la population sur le territoire global (péri-urbanisation), mais un dynamisme démographique plus important dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville. Metz concentre les établissements les mieux et moins bien classés en matière de réussite aux examens (brevet des collèges, etc.). En termes d'égalité des chances, il est essentiel de faire converger les résultats.

**Un enjeu fort :**

L'école est un élément essentiel de «l'attractivité résidentielle» d'un secteur. L'école constitue un atout pour que les jeunes couples s'installent dans les quartiers rénovés.

**À Metz, des secteurs aux enjeux scolaires contrastés :**

Borny et Metz-Nord La Patrotte, deux secteurs à forts enjeux dans le cadre des projets urbains : de vastes secteurs vont bénéficier d'une requalification qui sera une opportunité pour les établissements scolaires du secteur. Bellecroix, des enjeux d'amélioration du fonctionnement scolaire (restauration par exemple) et d'accompagnement des parents et élèves : un potentiel et des dynamiques à conforter. Sablon sud et Hauts-de-Vallières, une vigilance à maintenir et des atouts à conforter (classes Montessori, classe bi-langue, etc.) : des projets qui ne bénéficieront pas du Nouveau Programme National du renouvellement Urbain (NPNRU), mais seront intégrés aux dynamiques communales.

**ACTIONS MENÉES**

- Dispositif d'éducation musicale et orchestrale à vocation sociale (DEMOS) (centres sociaux)
- Orchestre à l'école mené entre le collège Hauts de Blémont, les écoles Erckmann Chatrian 1 et 2 et l'école de musique EMARI
- Expérimentation d'ateliers scientifiques avec les écoles de Borny en partenariat avec l'Université de Lorraine et la maison des sciences de Montigny-lès-Metz

**Actions définies pour les trois prochaines années :****Améliorer l'attractivité des écoles en quartiers politique de la Ville :**

- Spécialiser les groupes scolaires par thématiques avec des options rares : sciences pour Barrès et musique pour Erckmann Chatrian, allemand à la Seille...
- Développer des activités périscolaires en lien avec les options des écoles
- Améliorer la communication : organisation de journées portes ouvertes, présentation des projets et options rares



## Les actions phares

**Formation conjointe des acteurs éducatifs sur l'égalité Filles-Garçons**

L'analyse de la pratique des différents professionnels (enseignants, agents de la Ville et animateurs associatifs) permettra de repérer les stéréotypes véhiculés dans les espaces éducatifs et de formaliser de nouveaux modes d'apprentissage, de programmer des activités mixtes et d'expérimenter avec les enfants de nouveaux rapports d'égalité.

**École bilingue au groupe scolaire de la Seille**

Dans le cadre de l'attractivité des écoles en Quartier Politique de la Ville, trois heures d'enseignement de l'allemand seront dispensées dans les classes maternelles et élémentaires de l'école.

**L'allemand passionnel dans les écoles maternelles**

Des étudiants allemands du Centre Franco-Allemand de l'Université de Lorraine (CFALOR) interviennent dans les classes de grande section des écoles maternelles de la Ville de Metz pour développer l'appétence pour la langue du voisin et développer les compétences des élèves en langues vivantes. Ce dispositif innovant est mis en place dès la rentrée scolaire prochaine.

**Rencontres & coopération entre enfants de différents environnements sociaux**

Les rencontres entre pairs d'environnements sociaux différents permettent de créer des espaces d'échanges autour de projets de coopération avec un objectif commun. Les enfants sont accompagnés par des professionnels formés à la lutte contre les discriminations.





# AXE

## VILLE ÉDUCATRICE CULTURELLE, SPORTIVE & NUMÉRIQUE : Découverte d'activités éducatives

### **OBJECTIF 1 : FAVORISER L'ACCÈS À LA CULTURE POUR TOUS**

Améliorer la lisibilité de l'offre culturelle avec un catalogue des intervenants, projets et cartographie des structures

Créer un passeport culturel pour favoriser l'accès à tous et définir des parcours cohérents (en lien avec le CT-EAC)

Mettre à disposition des ressources municipales pour créer des parcours et ateliers dans les temps et espaces éducatifs

Mieux diffuser l'offre des spectacles jeunes publics aux écoles et aux parents

### **OBJECTIF 2 : DÉVELOPPER LES ACTIVITÉS SPORTIVES DANS LES ESPACES ÉDUCATIFS**

Créer un annuaire partagé sur la base d'un état des lieux associatifs et des équipements de la Ville

Développer des activités sportives avec les clubs sportifs à visée éducative sur les temps scolaires et périscolaires

### **OBJECTIF 3 : DÉVELOPPER LES ACTIVITÉS NUMÉRIQUES**

#### **1/ Rapprocher la production de ressources numériques des utilisateurs**

Mettre à disposition des ressources matérielles et numériques des services Ville de Metz à destination des structures

Développer les Espaces Numériques de travail avec les ressources Ville de Metz

Former les enseignants aux ressources numériques des services Ville de Metz

#### **2/ Développer l'autonomie des enfants avec les outils numériques**

Envisager le numérique comme un support éducatif pour aborder les thématiques du développement durable

Favoriser le développement dans les écoles du codage, de l'algorithmique et de la robotique

Développer l'éducation aux médias par des supports web radio ou TV

Créer des outils de collaboration numérique

Expliquer l'univers numérique pour rendre les enfants autonomes

#### **3/ Prévention et éducation au numérique**

Éducation aux écrans : distinction entre les écrans addictifs et les activités éducatives de partage

Mettre parents et enfants en dialogue autour de la place du numérique dans leur famille

Informers les parents sur l'utilisation du numérique (contenus, ressources...) à l'école

Mettre en garde les enfants et adolescents sur les risques liés aux réseaux sociaux



# AXE

## VILLE ÉDUCATRICE INCLUSIVE, ACCUEIL DES PARENTS & ACCOMPAGNEMENTS DES ENFANTS À BESOINS ÉDUCATIFS PARTICULIERS

### **OBJECTIF 1 : ACCOMPAGNEMENT DES FAMILLES ET ACCUEIL DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP**

#### **1/ Coordonner les acteurs et favoriser l'échange d'informations**

Associer les agents VdM et associations périscolaires au repérage des enfants et la constitution du dossier MDPH

Informar les professionnels sur les différents handicaps et les acteurs associés

Repérer précocement les situations de handicap par la coordination des acteurs éducatifs

#### **2/ Informer et sensibiliser les familles**

Présenter le handicap de l'enfant à la classe et aux professionnels par les parents ou accompagnants

Développer la semaine de sensibilisation sur le handicap en lien avec les écoles et les associations socioéducatives

Rendre accessibles les informations et les ressources disponibles dans les points d'accueil de la collectivité

#### **3/ Améliorer la prise en charge des enfants**

Former les agents municipaux et périscolaires pour améliorer la prise en charge et déterminer les accompagnants

Former les personnels des crèches pour détecter et mieux orienter les familles

Favoriser la communication entre crèches et écoles maternelles pour améliorer l'accueil des élèves

Formaliser un mode de passation entre les différents intervenants de la journée

Repérer et recruter les AESH pour intervenir dans les temps périscolaires

#### **4/ Améliorer les aménagements des personnes à Mobilité Réduite dans les écoles**

Déployer le plan de mise en accessibilité des écoles (Agenda d'Accessibilité Programmée) sur 9 ans

Mise en place d'un registre Ville de Metz sur l'accessibilité PMR des écoles



# AXE

## VILLE ÉDUCATRICE INCLUSIVE, ACCUEIL DES PARENTS & ACCOMPAGNEMENTS DES ENFANTS À BESOINS ÉDUCATIFS PARTICULIERS

### **OBJECTIF 2 : ACCUEIL DES PARENTS DANS LES STRUCTURES ÉDUCATIVES**

#### **1/ Accueillir les familles dans les écoles en lien avec les structures Petite enfance du secteur**

Expérimenter un espace d'accueil parents dans une école avec une programmation adaptée à leurs besoins

Mettre en place des permanences familiales pour informer et prévenir les situations de conflits

#### **2/ Programmer et présenter des activités pour travailler sur la relation parents-enfants**

Favoriser la participation des parents à des activités ludiques et culturelles au sein de l'école

Mettre en place des activités de rencontre avec les parents : jardinage, cuisine et jeux, actions participatives

### **OBJECTIF 3 : ACCOMPAGNEMENT DES ENFANTS À BESOINS ÉDUCATIFS PARTICULIERS**

#### **1/ Soutenir les parents et enfants pour accompagner la scolarité de leurs enfants**

Créer un outil de compréhension du fonctionnement de l'école en plusieurs langues pour les parents des ENAF

Proposer de l'aide aux devoirs

Créer un guide pratique avec les parents sur des conseils pour créer un environnement favorable aux apprentissages

Soutenir les familles et les enfants de manière individualisée dans les QPV vers la réussite éducative

#### **2/ Développer le plurilinguisme pour valoriser le capital culturel et les compétences des nouveaux arrivants**

Valoriser les différentes cultures à l'école par des projets inter culturels

Réaliser des supports vidéo dans la langue d'origine expliquant le fonctionnement de l'école aux allophones

#### **3/ Informer les familles et professionnels sur les handicaps invisibles**

Former les intervenants éducatifs sur le repérage et les manières d'agir

Concevoir un guide pratique sur les handicaps invisibles avec description des profils et des manières d'agir

#### **4/ Favoriser le développement du langage et de l'expression**

Renforcer les connaissances et les compétences des parents en matière de développement du langage

Mettre en place des ateliers langage et lecture

# 2

	FICHE ACTION	CALENDRIER		
		2018/2019	2019/2020	2020/2021
	N°11			
	N°12			
	N°13			
	N°14			
	N°15			
	N°16			

# AXE

## VILLE ÉDUCATRICE CITOYENNE & BIEN-ÊTRE DES ENFANTS

### OBJECTIF 1 : FAVORISER LE BIEN-ÊTRE DES ENFANTS

#### 1 / Répondre aux besoins des plus petits

Favoriser les échanges de pratiques entre enseignants, ATSEM et professionnels de la Petite Enfance

Repérer les enfants inscrits sur des journées longues pour adapter la prise en charge

Organiser des visites d'écoles et des réunions de rentrée pour les familles dont l'enfant entre en maternelle

Concevoir une charte de la pause méridienne identique à toutes les écoles maternelles

Organiser la pause méridienne pour offrir une amplitude de sieste plus importante à la petite section

Proposer un accueil familial pour réduire les temps collectifs

Favoriser des entrées échelonnées en partenariat avec les crèches

#### 2/ Améliorer la coordination et l'information entre les temps éducatifs

Prévoir des temps de coordination temps scolaire et périscolaire sur les projets

Mettre en place un outil de liaison sur les différents temps éducatifs

Favoriser la participation des partenaires (associations périscolaires) aux conseils d'école

Mettre à disposition des plannings d'activités lisibles et consultables par tous

#### 3/ Aménager des espaces et programmer des activités adaptées

Programmer des activités moins stressantes et fatigantes : activité de relaxation, méditation, yoga...

Prévoir plusieurs espaces et types d'activités (de repos, d'activités libres, de jeux collectifs ...) pour les enfants

Diversifier les activités péri et extra scolaires pour apporter une ouverture culturelle

Aménager des salles de siestes adaptées

Créer des partenariats pour trouver des locaux adaptés (ex : les structures petite enfance)

#### 4/ Développer les conditions favorables au bien-être et à l'hygiène de vie des enfants de 0 à 11 ans

Accompagner les écoles dans la conduite de projets transverses et de secteur

Renforcer les savoirs, savoir être et savoir faire des parents et de leurs enfants en matière d'hygiène de vie

Développer la participation des parents dans l'élaboration des actions de la communauté éducative



# AXE

## VILLE ÉDUCATRICE CITOYENNE & BIEN-ÊTRE DES ENFANTS

### **OBJECTIF 2 : AMÉLIORER LE CLIMAT SCOLAIRE ET PRÉVENIR LES VIOLENCES ET LE HARCÈLEMENT**

#### **1/ Coordonner des actions de prévention dans les secteurs éducatifs**

Concevoir un annuaire des structures ressources, des types de réponse et valoriser les actions menées

Coordonner des actions dans les secteurs éducatifs

Former les intervenants éducatifs à la Communication Non Violente, aux outils de prévention des violences et du harcèlement

#### **2/ Sensibiliser les enfants et les familles à la prévention des violences et du harcèlement**

Développer des actions de sensibilisation en direction des enfants en s'appuyant sur les structures ressources

Organiser des temps de rencontres avec les parents en valorisant les actions des enfants dans les écoles

Organiser des conférences en direction des familles dans les secteurs éducatifs

#### **3/ Favoriser l'Inter médiation et rencontres entre les élèves**

Former des élèves médiateurs et citoyens

Favoriser des rencontres autour de projets réalisés entre délégués de prévention des collèges, le CME et les écoles

### **OBJECTIF 3 : ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE**

#### **1/ Construire des actions de sensibilisation en lien avec les acteurs éducatifs et les enfants**

Sensibiliser aux éco gestes par des kits distribués dans les temps scolaires et périscolaires

Créer une cartographie des sites naturels de la Ville et des contenus pédagogiques associés

Organiser des rencontres, des projections de films sur le Développement Durable

#### **2/ Former les acteurs éducatifs**

Organiser des formations conjointes sur la conduite de projet Développement Durable

#### **3/ Programmer des activités liées au développement durable**

Promouvoir l'approvisionnement "circuits courts" des cantines de la ville

Mener des actions de découverte sur la faune et la flore à destination des enfants dans leur quartier

Mettre en œuvre le plan de lutte contre gaspillage alimentaire



# AXE

## VILLE ÉDUCATRICE : MIXITÉ SOCIALE, ÉGALITÉ FILLES - GARÇONS ET ATTRACTIVITÉ DES ÉCOLES DANS LES QPV

### **OBJECTIF 1 : FAVORISER L'ÉGALITÉ FILLES-GARÇONS**

#### **1/ Sensibiliser enfants, parents et professionnels pour prévenir les stéréotypes**

Créer un support avec les parents pour aborder la question des relations Filles-Garçons

Organiser des réunions d'information avec des personnes ressources dans le cadre des rencontres de la parentalité

Mettre à disposition des ouvrages adaptés dans les espaces éducatifs

Sensibiliser les parents à l'égalité Filles-Garçons au cours d'ateliers

#### **2/ Expérimenter et adapter la programmation des activités**

Organiser des exposés, sensibiliser autour de situations concrètes, organiser des jeux de rôle ou théâtre forum

Organiser des ateliers famille au musée sur l'égalité filles/ garçons dans l'art

#### **3/ Former les acteurs éducatifs**

Former les éducateurs aux enjeux de la parité et de l'égalité Filles-garçons

Valoriser des parcours de réussite de femmes ou d'hommes dans des métiers très orientés selon les sexes

### **L'OBJECTIF 2 : FAVORISER LA MIXITÉ SOCIALE ET LA LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS**

#### **1/ Sensibiliser professionnels, enfants et parents à la lutte contre les discriminations**

Développer des projets de secteur en lien avec des structures ressources

Valoriser la parole et les savoir être des enfants avec des projets artistiques

#### **2/ Favoriser les rencontres entre structures de différents quartiers**

Organiser des activités culturelles pour prévenir l'isolement

Coordonner des projets de coopération entre espaces éducatifs autour de valeurs universelles des droits de l'enfant

### **OBJECTIF 3 : ATTRACTIVITÉ DES ÉCOLES DANS LES QUARTIERS POLITIQUE DE LA VILLE**

Spécialiser les groupes scolaires par thématiques avec des options rares

(ex. : sciences pour l'école Maurice Barrès, musique pour les écoles Erckmann Chatrian, langue pour le groupe scolaire La

Améliorer la communication : organisation de journées portes ouvertes, présentation des projets et options rares

Développer des activités périscolaires en lien avec les options des écoles





# FICHES ACTIONS



## FICHE ACTION 1 : ANNUAIRE DES INTERVENANTS CULTURELS DE LA VILLE DE METZ

PARTENAIRES / SERVICES VILLE DE METZ		
ORGANISME	RÔLE	
	PILOTE	CONTRIBUTEUR
Pôle Culture	X	
Pôle Éducation	X	
Arsenal cité musicale - Metz		X
DCDL		X

CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE		
2018/2019	2019/2020	2020/2021
<ul style="list-style-type: none"> <li>Recensement des structures</li> <li>Création d'une carte indiquant les structures culturelles</li> <li>Publication papier (passeport culturel) et numérique sur l'espace famille et le site de la Ville de Metz</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Actualisation de la publication numérique et papier</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Actualisation de la publication numérique et papier</li> </ul>

DESCRIPTION ACTION	
<b>DESCRIPTION</b>	Recensement et réalisation d'un annuaire avec les structures culturelles, leurs objets, les contacts et personnes ressources
<b>CIBLES</b>	Enfants et adultes (enseignants, professionnels de la petite enfance, périscolaires et extra-scolaires, foyers sociaux éducatifs)
<b>IMPACT ATTENDU</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Développer et varier les sorties culturelles</li> <li>Mobiliser plus d'écoles, enfants dans les familles, dans les structures</li> <li>Favoriser les échanges sur les projets entre structures culturelles, associations périscolaires et usagers</li> <li>Augmenter la fréquentation des lieux culturels</li> <li>Élargir les publics, faciliter et banaliser l'accès à la culture</li> </ul>
<b>OBJECTIFS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Informers les publics sur l'ensemble des ressources à leur disposition</li> <li>Faciliter la construction de parcours à l'Éducation artistique et culturelle</li> <li>Créer un support simple d'utilisation, ludique, à jour</li> <li>Développer des partenariats entre structures culturelles, structures Ville et écoles</li> </ul>
<b>ÉTAPES ET CALENDRIER</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Recensement Juillet/Août 2018</li> <li>Mise en page Septembre 2018</li> <li>Publication site internet et espace famille janvier 2019</li> </ul>
<b>MOYENS NÉCESSAIRES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Recensement auprès des structures culturelles</li> <li>Création numérique du catalogue et de l'application</li> </ul>
<b>INDICATEURS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de structures participant au recensement</li> <li>Utilisation du document par les directeurs</li> </ul>
<b>COMMENTAIRES</b>	Des éléments communs sont repris dans le passeport culturel. À terme, cet outil sera enrichi en précisant des itinéraires culturels organisés par grand domaine de l'Éducation Artistique et Culturelle.

## FICHE ACTION 2 : PASSEPORT CULTUREL

PARTENAIRES / SERVICES VILLE DE METZ		
ORGANISME	RÔLE	
	PILOTE	CONTRIBUTEUR
Pôle Culture	x	
Pôle Éducation		x
Éducation Nationale		x
Directeur de l'école Saint Eucaire		x
Directrice de l'école Maurice Barrès		x

DESCRIPTION ACTION	
<b>DESCRIPTION</b>	Mis en place dans le cadre du Contrat Territorial de l'Éducation Artistique et Culturelle (CT-EAC), le passeport culturel permet de témoigner et conserver une trace de la rencontre de l'élève avec l'œuvre, l'artiste, le lieu et d'approfondir le vécu du projet de l'élève, suivre la chronologie du parcours de l'élève au cours de sa scolarité, améliorer l'information sur les ressources culturelles de Metz, d'être un outil de liaison avec la famille. Une série de fiche-projets composera l'essentiel du passeport, que les élèves compléteront en classe avec l'enseignant. Il comportera notamment une cartographie et une fiche recensant les contacts des principaux lieux culturels à destination des enseignants et des familles. Le document est diffusé à l'ensemble des élèves des écoles du 1er degré.
<b>CIBLES</b>	Les enfants, enseignants et en liaison avec les familles
<b>IMPACT ATTENDU</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Développer la diversité des lieux culturels visités et des mediums artistiques abordés en cohérence avec le Parcours d'Éducation Artistique et Culturel</li> <li>Approfondir la sensibilité artistique et culturelle des enfants</li> </ul>
<b>OBJECTIFS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>(conformément aux objectifs du CT-EAC)</li> <li>Développer la pratique artistique, la connaissance aux œuvres et les rencontres avec les artistes en direction des plus jeunes</li> <li>Permettre à 100% des enfants scolarisés dans les écoles messines d'accéder par cycle à un Parcours d'Éducation Artistique et Culturel (découverte et initiation) en lien avec les grands domaines de l'EAC</li> <li>Créer pour assurer un suivi, un passeport culturel, en lien avec l'Éducation Nationale, à destination de chaque élève scolarisé dans les écoles du 1er degré pour garder une trace des actions d'éducation artistique et culturelle auxquelles il aura pris part</li> </ul>
<b>ÉTAPES ET CALENDRIER</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Consultation de la communauté éducative en atelier et réunion technique au printemps 2018 – validation du Copil CT-EAC</li> <li>Conception juin-juillet 2018</li> <li>Lancement et distribution du support dans les écoles à la rentrée scolaire 2018/2019</li> </ul>
<b>MOYENS NÉCESSAIRES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Conception graphique et impression des passeports dans le cadre du CT-EAC</li> <li>Médiation dans les écoles pour présenter le mode d'emploi du Passeport culturel</li> </ul>
<b>INDICATEURS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de passeports distribués dans les écoles</li> <li>Appropriation du support par les enseignants et les enfants en classe</li> <li>Connaissance du passeport par les familles</li> </ul>
<b>COMMENTAIRES</b>	Un travail de consultation et médiation mis en place pour favoriser une appropriation de l'outil par les écoles.

### FICHE ACTION 3 : MISE À DISPOSITION DE RESSOURCES BIBLIOTHÈQUE/ MÉDIATHÈQUES

PARTENAIRES / SERVICES VILLE DE METZ		
ORGANISME	RÔLE	
	PILOTE	CONTRIBUTEUR
Éducation Nationale	x	
Service Bibliothèques Médiathèques	x	
Pôle Éducation		x

CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE		
2018/2019	2019/2020	2020/2021
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dons de livres</li> <li>• Constitution de dossiers documentaires</li> <li>• Propositions d'ateliers éducatifs et ludiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dons de livres</li> <li>• Constitution de dossiers documentaires</li> <li>• Propositions d'ateliers éducatifs et ludiques</li> <li>• Organisation de l'offre numérique des contenus aux écoles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Déploiement des actions dans les écoles</li> </ul>

DESCRIPTION ACTION	
<b>DESCRIPTION</b>	Don de livres à destination des écoles dans le cadre de l'opération «silence, on lit» Mise à disposition des ressources numériques des Bibliothèques Médiathèques de Metz et constitution de dossiers documentaires bibliographiques avec des contenus matériels et numériques (articles, photos, images...)
<b>CIBLES</b>	Les écoles et collèges messins
<b>IMPACT ATTENDU</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Enrichissement des contenus pédagogiques par l'apport des ressources matérielles et numériques de la Ville de Metz</li> <li>• Renforcement des liens entre écoles, les structures de proximité et les structures Ville</li> <li>• Augmentation des visites des Bibliothèques Médiathèques</li> </ul>
<b>OBJECTIFS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sortir le patrimoine des réserves</li> <li>• Donner accès à des œuvres et des ressources de la Ville de Metz pour ses écoles et espaces éducatifs</li> <li>• Mettre à disposition des livres notamment pour l'action «Silence, on lit»</li> <li>• Faciliter l'accès et la lisibilité des ressources numériques de la Ville de Metz en direction des écoles</li> </ul>
<b>ÉTAPES ET CALENDRIER</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1ère année : don de livres aux écoles, propositions de dossiers documentaires</li> <li>• 2ème année : meilleurs accès et lisibilité des contenus numériques pour les enseignants et développement de l'offre de dossiers documentaires</li> <li>• 3ème année : déploiement des offres pour toutes les écoles</li> </ul>
<b>MOYENS NÉCESSAIRES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Numérisation, organisation et valorisation des ressources à destination des écoles</li> <li>• Conception des dossiers documentaires en lien avec les programmes et selon les cycles 1,2 et 3</li> </ul>
<b>INDICATEURS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'écoles bénéficiaires du don de livres</li> <li>• Nombre d'ateliers et de visites sur les temps scolaires, péri et extra scolaires</li> <li>• Qualité de l'organisation de l'offre numérique pour les enseignants</li> </ul>
<b>COMMENTAIRES</b>	La constitution des «ressources écoles» des Médiathèques est progressive, la lisibilité et facilité d'accès sont des enjeux importants pour en garantir l'utilisation par les écoles.

## FICHE ACTION 4 : CRÉATION DE PARCOURS D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE EN LIEN AVEC LES BIBLIOTHÈQUES-MÉDIATHÈQUES DE LA VILLE DE METZ

PARTENAIRES / SERVICES VILLE DE METZ		
ORGANISME	RÔLE	
	PILOTE	CONTRIBUTEUR
Éducation Nationale		x
Pôle Culture - Bibliothèques Médiathèques	x	
Pôle Éducation		x

CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE		
2018/2019	2019/2020	2020/2021
<ul style="list-style-type: none"> <li>co-construction, expérimentation de parcours en lien avec l'Éducation Nationale et premières offres en direction des écoles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Développement de l'offre à destination des écoles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Développement de l'offre à destination des écoles</li> </ul>

DESCRIPTION ACTION	
<b>DESCRIPTION</b>	Expérimentation de parcours d'Éducation Artistique et Culturelle mettant en lien les Bibliothèques Médiathèques avec les structures culturelles de la Ville (Centre Pompidou, LEAC, porte des Allemands...). Des parcours pédagogiques sont proposés aux écoles avec une visite d'une structure culturelle (visite d'exposition, Théâtre...) et la participation à des ateliers menés par les Médiathèques. Les ateliers lecture, présentation de documentations patrimoniaux et créatifs sont conçus en tenant compte des programmes scolaires du cycle 1, 2 et 3.
<b>CIBLES</b>	Écoles et collèges
<b>IMPACT ATTENDU</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Enrichissement des projets éducatifs avec les ressources de la Ville</li> <li>Renforcement des liens entre les structures culturelles et écoles</li> <li>Égalité d'accès et diversité de l'offre culturelle</li> </ul>
<b>OBJECTIFS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Créer une offre structurée de parcours d'Éducation Artistique et Culturelle</li> <li>Créer les conditions permettant aux jeunes de bénéficier d'une éducation artistique et culturelle multiple et diversifiée, en termes de découverte des artistes et des œuvres, de pratique de disciplines artistiques et d'enrichissement de leurs connaissances</li> <li>Permettre à 100% des enfants scolarisés dans les écoles messines d'accéder par cycle à un Parcours d'Éducation artistique et Culturelle en lien avec les grands domaines de L'EAC</li> </ul>
<b>ÉTAPES ET CALENDRIER</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>2018-19 : co construction, expérimentation de parcours en lien avec l'Éducation Nationale et premières offres en direction des écoles</li> <li>2<sup>ème</sup> année et 3<sup>ème</sup> année : développement de l'offre à destination des écoles</li> </ul>
<b>MOYENS NÉCESSAIRES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Conception des parcours selon les cycles en lien avec les structures culturelles</li> <li>Utilisation des ressources documentaires de la Ville et interventions dans l'ensemble du réseau des Bibliothèques et Médiathèques de la Ville de Metz</li> </ul>
<b>INDICATEURS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de parcours créés</li> <li>Nombre d'écoles participantes</li> <li>Nombre d'élèves participants</li> </ul>
<b>COMMENTAIRES</b>	Une communication dans la lettre d'informations de l'Éducation Nationale ainsi que dans les formations des enseignants permettra de diffuser l'offre.

## FICHE ACTION 5 : ANNUAIRE DES CLUBS ET ASSOCIATIONS SPORTIVES

PARTENAIRES / SERVICES VILLE DE METZ		
ORGANISME	RÔLE	
	PILOTE	CONTRIBUTEUR
Service développement des pratiques sportives	x	
Service Communication Ville de Metz		x
Pôle Éducation	x	

CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE		
2018/2019	2019/2020	2020/2021
<ul style="list-style-type: none"> <li>Recensement des associations sportives et des équipements sportifs municipaux</li> <li>Réalisation d'une cartographie numérique &amp; création de l'annuaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise à jour des informations</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise à jour des informations et questionnaire d'évaluation</li> </ul>

DESCRIPTION ACTION	
<b>DESCRIPTION</b>	à destination des directeurs et des responsables associatifs, ce support recense à l'aide d'une carte l'ensemble des clubs et équipements sportifs pour développer des activités en lien avec les écoles et les associations périscolaires
<b>CIBLES</b>	les directeurs des écoles et responsables associatifs périscolaires
<b>IMPACT ATTENDU</b>	Mise en relation des responsables éducatifs avec des responsables associatifs sportifs pour développer des partenariats et des projets éducatifs sportifs sur les secteurs éducatifs
<b>OBJECTIFS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Faciliter la mise en lien entre responsables associatifs sportifs et les responsables des structures éducatives</li> <li>Faire connaître auprès des acteurs sportifs les différents dispositifs scolaires et périscolaires pour développer les pratiques sportives</li> <li>Développer l'offre d'activités sportives sur les temps scolaires, péri scolaires et extra scolaires</li> <li>Favoriser la découverte d'activités éducatives sportives nouvelles pour les enfants</li> <li>Favoriser l'inscription des enfants sur des pratiques sportives à l'année dans les clubs</li> </ul>
<b>ÉTAPES ET CALENDRIER</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Recensement des associations sportives et des équipements sportifs municipaux : Novembre- décembre 2018</li> <li>Réalisation d'une cartographie numérique &amp; création de l'annuaire : janv. 2019</li> <li>Phase de communication sur l'outil auprès des associations et directeurs d'école pour s'approprier l'outil</li> </ul>
<b>MOYENS NÉCESSAIRES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Cartographie réalisée par le Système d'Information Géographique et réalisation graphique par le service Communication de la Ville de Metz</li> <li>Participation des associations = établir un document de renseignements</li> </ul>
<b>INDICATEURS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Retour des fiches de renseignements</li> <li>Compteurs de visites sur l'annuaire</li> <li>Enquête en ligne sur la création de partenariats</li> </ul>
<b>COMMENTAIRES</b>	Cet outil est à destination des professionnels sous un format numérique

## FICHE ACTION 6 : METZ, MA VILLE EN CARTES

PARTENAIRES / SERVICES VILLE DE METZ		
ORGANISME	RÔLE	
	PILOTE	CONTRIBUTEUR
Éducation Nationale	x	
Service Système d'Information Géographique		x
Pôle Éducation		x

CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE		
2018/2019	2019/2020	2020/2021
<ul style="list-style-type: none"> <li>Formation des enseignants sur l'utilisation des outils numériques</li> <li>Mise en place de sessions pédagogiques en favorisant une continuité pédagogique au 3<sup>ème</sup> cycle</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Déploiement du dispositif</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Déploiement du dispositif</li> </ul>

DESCRIPTION ACTION	
<b>DESCRIPTION</b>	<p>Dans les nouveaux programmes scolaires 2016, l'enseignement de la géographie pour les classes de cycle 3 (CM1, CM2, 6e) met l'accent sur l'acquisition des connaissances du territoire, l'appréhension d'un espace social, structuré et partagé, la sensibilisation des élèves sur &lt;&lt; l'habiter &gt;&gt;.</p> <p>En parallèle, la Ville de Metz souhaite développer une politique d'ouverture des données numériques et accompagner élèves et enseignants dans l'approche des territoires et la démarche prospective prévues dans les programmes scolaires.</p>
<b>CIBLES</b>	Les élèves et les enseignants et du cycle 3
<b>IMPACT ATTENDU</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Construction de supports pédagogiques en lien avec le territoire</li> <li>Meilleure connaissance de la Ville et de ses enjeux de développement urbain pour les enseignants et élèves</li> </ul>
<b>OBJECTIFS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Élaborer des ressources géographiques, cartographiques, supports importants dans la dispense d'enseignements</li> <li>Faire découvrir aux enfants le territoire messin en mettant à la disposition des enseignants des données géographiques</li> <li>Faciliter leur accès et utilisation aux enseignants et élèves, en particulier du cycle 3</li> </ul>
<b>ÉTAPES ET CALENDRIER</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>2018-19 : formation des enseignants sur l'utilisation des outils numériques, mise en place de sessions pédagogiques en favorisant une continuité pédagogique sur le 3<sup>ème</sup> cycle</li> <li>2019-2020 : déploiement du dispositif</li> <li>2020-2021 : déploiement du dispositif</li> </ul>
<b>MOYENS NÉCESSAIRES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Convention entre la Ville de Metz et le Rectorat de l'Académie</li> <li>Utilisation du logiciel uMap</li> <li>Appui technique d'Etalab</li> </ul>
<b>INDICATEURS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre d'écoles, de classes et d'enfants participant aux ateliers</li> <li>Nombre de formations des enseignants</li> <li>Retour qualitatif par un questionnaire adressé aux enseignants</li> </ul>
<b>COMMENTAIRES</b>	Les services Archives municipales et Bibliothèques Médiathèques collaborent par la mise à disposition éventuelle de documents.

## FICHE ACTION 7 : ÉDUCATION AUX ÉCRANS

PARTENAIRES / SERVICES VILLE DE METZ		
ORGANISME	RÔLE	
	PILOTE	CONTRIBUTEUR
Education Nationale		x
Jeunesse Éducation populaire et Vie étudiante	x	
DCDL/ IEUF		x
Bibliothèques – Médiathèques de Metz	x	
Ligue de l'Enseignement	x	
Pôle Éducation		x
Pôle Petite Enfance		x

CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE		
2018/2019	2019/2020	2020/2021
<ul style="list-style-type: none"> <li>mise en place d'interventions des structures ressources dans le cadre des petits déjeuners parents dans les écoles et de l'accueil parents</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>mise en place de formations des intervenants éducatifs sur les risques numériques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>mise en place de sensibilisations des familles et enfants dans les différents temps et espaces éducatifs</li> </ul>

DESCRIPTION ACTION	
<b>DESCRIPTION</b>	Actions de sensibilisation en lien avec l'Agora, la ligue de l'enseignement et les associations ressources (la Passerelle, les petits débrouillards...) pour mieux maîtriser les outils et les risques numériques et faire la distinction entre jeux éducatifs et jeux addictifs
<b>CIBLES</b>	Parents et enfants dès 6 ans
<b>IMPACT ATTENDU</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Meilleure connaissance des familles des risques numériques</li> <li>Meilleure utilisation des outils numériques</li> </ul>
<b>OBJECTIFS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Distinguer jeu éducatif et jeu addictif</li> <li>Savoir utiliser les contrôles parentaux et le verrouillage téléphone</li> <li>Former les animateurs à la prévention des écrans et aux usages numériques</li> </ul>
<b>ÉTAPES ET CALENDRIER</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>2018-19 : mise en place d'interventions des structures ressources dans le cadre des petits déjeuners parents dans les écoles et de l'accueil parents</li> <li>2019-2020 : mise en place de formations des intervenants éducatifs sur les risques numériques</li> <li>2020-2021 : mise en place de sensibilisations des familles et enfants dans les différents temps et espaces éducatifs</li> </ul>
<b>MOYENS NÉCESSAIRES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Demande d'inscription de ces objectifs dans le cadre de la convention entre l'Agora et la ligue de l'enseignement.</li> </ul>
<b>INDICATEURS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>nombre de familles touchées</li> <li>nombre d'interventions à l'année</li> <li>nombre de classes et périscolaires</li> </ul>
<b>COMMENTAIRES</b>	Les premières sensibilisations peuvent être mises en place dans le cadre des espaces de parentalité dans l'école puis élargies dans les autres temps éducatifs sur les trois prochaines années.

## FICHE ACTION 8 : SEMAINE D' ACTIONS DE SENSIBILISATION AU HANDICAP DANS LES ÉCOLES DU 1<sup>er</sup> DEGRÉ

PARTENAIRES / SERVICES VILLE DE METZ		
ORGANISME	RÔLE	
	PILOTE	CONTRIBUTEUR
Mission Ville pour Tous	x	
Éducation Nationale	x	
Pôle Éducation		x

CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE		
2018/2019	2019/2020	2020/2021
<ul style="list-style-type: none"> <li>Action renouvelée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Action renouvelée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Action renouvelée</li> </ul>

DESCRIPTION ACTION	
<b>DESCRIPTION</b>	La Ville de Metz s'associe à l'Éducation Nationale pour proposer, dans le cadre de la journée internationale des personnes handicapées le 3 décembre, des actions de sensibilisation au handicap dans les écoles primaires. Des ateliers, des échanges et des mises en situation concrètes sont proposées aux enfants et aux enseignants et permettent d'aborder la question du handicap.
<b>CIBLES</b>	Les enseignants et les enfants
<b>IMPACT ATTENDU</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Meilleure intégration des enfants en situation de handicap dans les écoles</li> <li>Développer des actions de sensibilisation dans les écoles</li> <li>Développer des ateliers dans les espaces éducatifs Ville de Metz</li> <li>Développer des valeurs éducatives et de respect vis-à-vis du handicap</li> </ul>
<b>OBJECTIFS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Comprendre le handicap, empêchant la réalisation de certaines activités, en distinguant maladie et handicap et l'amélioration du quotidien par un environnement adapté et l'inclusion</li> <li>Lutter contre les préjugés et les stéréotypes liés au handicap et faciliter l'inclusion</li> <li>Organiser des ateliers de sensibilisation au handicap dans toutes les écoles primaires messines</li> </ul>
<b>ÉTAPES ET CALENDRIER</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Septembre : planification des interventions dans les écoles bénéficiaires des actions et recherche des personnels de l'Éducation Nationale</li> <li>Novembre : présentation des contenus des ateliers aux équipes chargées de l'animation des actions de sensibilisation</li> <li>Décembre : mise en place des ateliers</li> </ul>
<b>MOYENS NÉCESSAIRES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Engagements de l'Éducation nationale :</li> <li>Constitution des contenus des ateliers dans une démarche pédagogique</li> <li>Recensement/formation des personnes ressources</li> <li>Mise à disposition, durant le temps scolaire, de personnels pour préparer et accueillir ces ateliers</li> <li>Planification des interventions dans les écoles</li> <li>Prise en charge de l'assurance des enfants, enseignants et intervenants</li> <li>Engagements de la Ville de Metz :</li> <li>Financement des outils nécessaire à la réalisation des ateliers</li> <li>Mise à disposition du film «La bulle de Léna» réalisé par le Conseil municipal des enfants en 2017</li> <li>Communication auprès des parents d'élèves, avant et après les actions, via «l'espace famille»</li> <li>Communication auprès du grand public, via le site Internet de la Ville de Metz et la Commission communale pour l'accessibilité</li> </ul>
<b>INDICATEURS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre d'écoles impactées par an</li> <li>Nombre d'enfants et d'enseignants sensibilisés</li> <li>Nombre de personnes ressources impliquées dans le projet</li> </ul>
<b>COMMENTAIRES</b>	Ce projet est le fruit d'une collaboration étroite entre la Ville et l'Éducation Nationale.

## FICHE ACTION 9 : FORMATION CONJOINTE DES ANIMATEURS ET AGENTS VILLE DE METZ DE LA PAUSE MÉRIDIDIENNE POUR AMÉLIORER LA PRISE EN CHARGE DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP

PARTENAIRES / SERVICES VILLE DE METZ		
ORGANISME	RÔLE	
	PILOTE	CONTRIBUTEUR
APAJH Moselle		x
Pôle Éducation	x	
Les Francas 54		x
Les Pep 57		x
ADAC'S		x
Collège Rabelais		x

CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE		
2018/2019	2019/2020	2020/2021
<ul style="list-style-type: none"> <li>Mettre en place un groupe de travail du comité de suivi</li> <li>Définir les contenus de formation</li> <li>Mobiliser des familles pour témoigner</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Développer des formations sur les différents secteurs éducatifs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Développer des formations sur les différents secteurs éducatifs</li> </ul>

DESCRIPTION ACTION	
<b>DESCRIPTION</b>	Mise en place d'une formation pratique de sensibilisation au handicap avec des témoignages de parents ou professionnels devant faire face aux situations de handicap
<b>CIBLES</b>	Les animateurs périscolaires et les chargés d'animation
<b>IMPACT ATTENDU</b>	Meilleure connaissance des types de handicaps, travail collectif sur les postures, les manières d'accueillir et prendre en charge les enfants en situation de handicap
<b>OBJECTIFS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mieux repérer les différents handicaps et adapter les réponses à apporter</li> <li>Mettre en place des outils de liaisons entre les agents Ville de Metz et animateurs périscolaires</li> <li>Développer des outils pour l'inclusion au sein des structures</li> <li>Créer un réseau de parents pour intervenir auprès des professionnels</li> <li>Améliorer la continuité de la prise en charge des enfants</li> <li>Solliciter les CESC pour organiser les interventions des professionnels</li> </ul>
<b>ÉTAPES ET CALENDRIER</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Créer un groupe de travail avec les partenaires institutionnels pour définir les apports de la formation conjointe</li> <li>Organiser des formations par secteur éducatifs</li> </ul>
<b>MOYENS NÉCESSAIRES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Budget pour les formations</li> <li>Lieux d'accueil de la formation dans les différents secteurs</li> </ul>
<b>INDICATEURS</b>	Quantitatifs : Nombre de formation sur l'année/ Nombre d'animateurs participant/ Evolution des inscriptions des enfants au périscolaire Qualitatif : outils de liaison mis en place
<b>COMMENTAIRES</b>	Les formations pratiques par secteur auront plus d'impacts auprès des professionnels.

## FICHE ACTION 10 : PLAN DE MISE EN ACCESSIBILITÉ DES ÉCOLES

PARTENAIRES / SERVICES VILLE DE METZ		
ORGANISME	RÔLE	
	PILOTE	CONTRIBUTEUR
Patrimoine bâti et logistique technique	x	
Pole Éducation	x	

CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE		
2018/2019	2019/2020	2020/2021
<ul style="list-style-type: none"> <li>Plan de mise en accessibilité reconduit chaque année jusqu'en 2025</li> </ul>		

DESCRIPTION ACTION	
<b>DESCRIPTION</b>	La Ville de Metz favorise l'intégration des enfants en situation de handicap en milieu scolaire par l'aménagement des accueils spécifiques en milieu scolaire et des classes Ulis (Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire) et un programme de mise en accessibilité des structures scolaires et périscolaires.
<b>CIBLES</b>	Les enfants et personnes en situation de handicap
<b>IMPACT ATTENDU</b>	Meilleure accessibilité des écoles pour les enfants et les parents
<b>OBJECTIFS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Aménager les ULIS (Unité de Classe d'Inclusion Scolaire) avec des moyens spécifiques indispensables à leurs équipements et à leurs fonctionnements (mobilier ou sanitaires aménagés, matériels pédagogiques adaptés, fournitures spécifiques...)</li> <li>Mettre en œuvre dans le cadre de l'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP) un plan d'aménagements sur 9 ans des écoles de Metz avec des aménagements de rampes, de sanitaires, des élargissements de portes, l'installation de boutons d'appel et d'ascenseurs selon la configuration des écoles</li> </ul>
<b>ÉTAPES ET CALENDRIER</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Plan Ad'AP reconduit chaque année</li> </ul>
<b>MOYENS NÉCESSAIRES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Moyens spécifiques indispensables à l'équipement des ULIS</li> <li>Plan Ad'AP de 9 millions 700 mille euros sur la base d'un diagnostic réalisé par un prestataire extérieur</li> </ul>
<b>INDICATEURS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre d'écoles accessibles</li> <li>Respect des règles de mise en accessibilité</li> </ul>
<b>COMMENTAIRES</b>	Les travaux dans les écoles sont déterminés selon un diagnostic réalisé par un prestataire expert. Les rénovations et les nouvelles réalisations sont conçues selon les règles de mise en accessibilité des Établissements Reçevant du Public.

## FICHE ACTION 11 : EXPÉRIMENTER UN ESPACE D'ACCUEIL PARENTS DANS UNE ÉCOLE

PARTENAIRES / SERVICES VILLE DE METZ		
ORGANISME	RÔLE	
	PILOTE	CONTRIBUTEUR
LAPE la Cour Ensoleillée CACS Lacour		x
Pôle Éducation	x	
FDCSM		x
Pôle Petite Enfance	x	

CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE		
2018/2019	2019/2020	2020/2021
<ul style="list-style-type: none"> <li>Expérimentation de programmation régulière dans une école</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Pérennisation et essaimage dans les espaces d'accueil des autres écoles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Pérennisation et essaimage dans les espaces d'accueil des autres écoles</li> </ul>

DESCRIPTION ACTION	
<b>DESCRIPTION</b>	Cet espace d'échange convivial répond au plus près aux préoccupations des familles avec une programmation régulière (une fois par mois) d'activités, de rencontres et de projets réalisés avec les parents.
<b>CIBLES</b>	Parents des écoles maternelles et élémentaires, hors des quartiers en politique de la Ville
<b>IMPACT ATTENDU</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Trouver une place pour les parents dans l'école</li> <li>Créer du lien positif</li> <li>Favoriser à la fois réussites scolaire et éducative et le bien-être de l'enfant</li> <li>Favoriser le dialogue entre les différents acteurs (parents, écoles, institutions)</li> </ul>
<b>OBJECTIFS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Répondre aux besoins des parents et les rendre acteurs des actions éducatives</li> <li>Accompagner les familles au plus près de leurs préoccupations en co-construisant de manière participative les interventions, ce qui permet de soutenir leur «pouvoir d'agir»</li> <li>Proposer des thèmes originaux (ex. accès aux droits)</li> </ul>
<b>ÉTAPES ET CALENDRIER</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Repérer les besoins</li> <li>Etablir une continuité vers l'élémentaire</li> <li>Mettre en place une réunion de rencontre par mois</li> </ul>
<b>MOYENS NÉCESSAIRES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Animateurs d'ateliers, enseignants, associations, partenaires et intervenants spécifiques</li> <li>Organiser dans une école accessible avec un espace dédié</li> </ul>
<b>INDICATEURS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Taux de participation</li> <li>Questionnaire de satisfaction</li> <li>Climat scolaire</li> </ul>
<b>COMMENTAIRES</b>	Cet espace d'échanges permet d'expérimenter des actions culturelles avec les structures culturelles, des actions de sensibilisation à l'égalité filles-garçons ou à la lutte contre les discriminations pour les essayer dans les autres espaces parentalité.

## FICHE ACTION 12 : MANUEL SUR L'ÉCOLE FRANÇAISE POUR LES PARENTS ET LES ENFANTS NOUVELLEMENT ARRIVÉS EN FRANCE (ENAF)

PARTENAIRES / SERVICES VILLE DE METZ		
ORGANISME	RÔLE	
	PILOTE	CONTRIBUTEUR
Cellule Cohésion Sociale	x	
Éducation Nationale		x
Pôle Éducation		x
Communication Externe		x

CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE		
2018/2019	2019/2020	2020/2021
<ul style="list-style-type: none"> <li>Animation groupe de travail : recensement des besoins, choix des thèmes et du lexique, traduction</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Traduction et conception graphique</li> <li>Utilisation dans les classes UPE2A</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Pérennisation du support</li> </ul>

DESCRIPTION ACTION	
<b>DESCRIPTION</b>	Concevoir un manuel pour soutenir l'acquisition des codes scolaires, favoriser la réussite éducative, favoriser l'intégration citoyenne et culturelle tout en s'inscrivant dans un cadre institutionnel porteur de sens pour les familles et les élèves
<b>CIBLES</b>	Destiné aux familles et aux élèves allophones entre 2 et 12 ans
<b>IMPACT ATTENDU</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Meilleure compréhension du fonctionnement de l'école et de ses codes</li> <li>Conseils utiles pour s'orienter et trouver des ressources éducatives</li> <li>Intégration facilitée en maîtrisant les codes de l'institution</li> </ul>
<b>OBJECTIFS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Prendre en compte les besoins et les attentes des enseignants et des familles</li> <li>Maîtriser l'organisation de la journée et les différents intervenants éducatifs</li> <li>Créer des passerelles entre le moment de l'arrivée de l'enfant et le moment où ce dernier est intégré dans une classe ordinaire</li> </ul>
<b>ÉTAPES ET CALENDRIER</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>1<sup>er</sup> semestre 2018/19 : Constitution d'un groupe de travail pour définir les besoins des enfants et familles avec les enseignants UPE2A</li> <li>2<sup>ème</sup> semestre : Choix des thèmes et les éléments à traduire</li> <li>Année scolaire 2018/2019 : Publication du manuel distribué par les enseignants des classes UPE2A</li> </ul>
<b>MOYENS NÉCESSAIRES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Coordination du projet</li> <li>Traduction du lexique retenu</li> <li>Graphisme pour réaliser un manuel synthétique, facile d'accès avec des pictogrammes</li> </ul>
<b>INDICATEURS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre d'enseignants participant au groupe de travail</li> <li>Nombre de familles participant à la création du manuel</li> <li>Nombre de manuels distribués</li> </ul>
<b>COMMENTAIRES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>À utiliser dans les classes, dispositifs d'accueil et espaces éducatifs</li> <li>L'utilisation du manuel repose sur la participation des enseignants UPE2A et des familles allophones</li> </ul>

## FICHE ACTION 13 : RÉALISER DES SUPPORTS VIDÉO DANS LA LANGUE D'ORIGINE EXPLIQUANT LE FONCTIONNEMENT DE L'ÉCOLE AUX ALLOPHONES

PARTENAIRES / SERVICES VILLE DE METZ		
ORGANISME	RÔLE	
	PILOTE	CONTRIBUTEUR
Collège Rabelais	x	
Coordinatrice REP / Éducation Nationale		x
centre social PIOCHE		x
Pôle Éducation		x
CMSEA (Comité Mosellan de Sauvegarde de l'enfance et de l'Adolescence)		x

CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE		
2018/2019	2019/2020	2020/2021
<ul style="list-style-type: none"> <li>Audit et recensement des difficultés, choix des thématiques des vidéos</li> <li>Interviews et tournages par l'équipe du collège Rabelais, insertion des traductions, diffusion sur les sites dédiés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Organisation de séances de diffusion publiques des films dans les espaces éducatifs d la Ville de Metz</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Organisation de séances de diffusion publiques des films dans les espaces éducatifs d la Ville de Metz</li> </ul>

DESCRIPTION ACTION	
<b>DESCRIPTION</b>	Les supports de communication existants sont pertinents, mais une part importante du public auquel ils étaient destinés ne s'en empare pas, faute de maîtriser la langue, ou les codes sociaux utilisés. La création d'un outil coopératif de communication par les pairs, pour les pairs s'appuie sur leurs expertises d'usagers au centre du processus de recherche d'optimisation des procédures et de création de nouveaux outils, lisibles et compréhensibles par tous.
<b>CIBLES</b>	Les enfants nouvellement arrivés
<b>IMPACT ATTENDU</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Impact communicationnel : création d'un outil de communication accessible pour les plus éloignés de l'école</li> <li>Mieux comprendre l'organisation de la semaine, les spécificités des temps d'accueil, le fonctionnement et les codes de l'école par des supports lisibles</li> </ul>
<b>OBJECTIFS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Recenser auprès des enseignants UPE2A (Unité Pédagogique pour Elèves Allophones Arrivants) les besoins des enfants nouvellement arrivés</li> <li>Réaliser et mettre à disposition du public, des vidéos de simplifications sur le fonctionnement et le déroulé d'une journée à l'école</li> <li>Acquérir les codes de l'école Éducation Nationale en mobilisant les savoirs des allophones déjà intégrés dans l'institution scolaire</li> </ul>
<b>ÉTAPES ET CALENDRIER</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Année 2018/2019 : Audit, recensement des difficultés, choix des thématiques des vidéos, interviews et tournages par l'équipe du collège Rabelais</li> <li>Années scolaires suivantes : Organisation de séances de diffusion publiques des films dans les espaces éducatifs de la Ville de Metz</li> </ul>
<b>MOYENS NÉCESSAIRES</b>	Mobilisation des publics et coordination du projet, réalisation et montage des vidéos
<b>INDICATEURS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Renforcement des partenariats entre collège / ville / partenaires / recherche</li> <li>Meilleure connaissance des problématiques par les acteurs</li> <li>Evaluation du référencement et de la lisibilité des vidéos sur internet</li> <li>Évaluation par questionnaire de satisfaction des enseignants UPE2A</li> </ul>
<b>COMMENTAIRES</b>	Les élèves à profils particuliers et leurs familles disposent de compétences, de connaissances et d'une expertise de leurs difficultés et des résistances du système scolaire, qu'ils vont pouvoir mettre à profit à destination des partenaires éducatifs.

## FICHE ACTION 14 : SENSIBILISER PARENTS ET PROFESSIONNELS AUX HANDICAPS INVISIBLES

PARTENAIRES / SERVICES VILLE DE METZ		
ORGANISME	RÔLE	
	PILOTE	CONTRIBUTEUR
Collège Rabelais	x	
Pôle Éducation		
Pôle Petite enfance	x	
Mission Ville pour Tous		
Éducation Nationale		x

CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE		
2018/2019	2019/2020	2020/2021
<ul style="list-style-type: none"> <li>Coordination du groupe de suivi</li> <li>Réalisation des supports</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Organisation de conférences par le pôle Petite enfance et réalisation d'un guide conseils pratique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Interventions des ambassadeurs dans les écoles</li> </ul>

DESCRIPTION ACTION	
<b>DESCRIPTION</b>	<p>Un groupe de suivi composé de parents et de structures ressources définissent les types de handicaps invisibles et les manières d'agir (enfant précoces, hyper actif, troubles compulsifs, les Dys...)</p> <p>Des supports permettent à des parents volontaires d'intervenir dans les écoles</p>
<b>CIBLES</b>	Les professionnels, parents et enfants
<b>IMPACT ATTENDU</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Meilleure connaissance des structures adaptées et les différents types de parcours de soins</li> <li>Acceptation des familles qui vivent le problème</li> <li>Plus grande tolérance dans les classes</li> </ul>
<b>OBJECTIFS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>S'appuyer sur l'expertise des parents et enseignants orientées par des personnes ressource</li> <li>Mieux repérer les handicaps invisibles</li> <li>Trouver des réponses pratiques dans la prise en charge</li> <li>Informers les professionnels et familles sur les contacts utiles et les manières d'agir par type de handicap</li> <li>Valoriser les handicaps pour les accepter par les familles et pairs</li> <li>Recruter des référents volontaires pour intervenir dans les classes</li> </ul>
<b>ÉTAPES ET CALENDRIER</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Année 1 : organisation de conférences, accompagnement d'un groupe de travail pour réaliser des vidéos témoignages et support d'intervention</li> <li>Année 2 : Réalisation d'un guide pour accompagner les ambassadeurs</li> <li>Année 3 : Passages dans les écoles et espaces éducatifs</li> </ul>
<b>MOYENS NÉCESSAIRES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Organisation des conférences</li> <li>Coordination du groupe des parents experts et des structures ressources</li> </ul>
<b>INDICATEURS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre d'enseignants participant au groupe de travail</li> <li>Nombre de familles participant à la création du manuel</li> <li>Nombre de manuels distribués</li> </ul>
<b>COMMENTAIRES</b>	<p>Les supports d'information ont plus d'impact s'ils sont portés par des ambassadeurs. Le projet est progressif avec la réalisation de supports vidéo et de support de présentation dans un premier temps, puis d'un guide conseils dans un second temps.</p>

## FICHE ACTION 15 : RENFORCER LES CONNAISSANCES ET LES COMPÉTENCES DES PARENTS EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DU LANGAGE

PARTENAIRES / SERVICES VILLE DE METZ		
ORGANISME	RÔLE	
	PILOTE	CONTRIBUTEUR
Mission Santé Ville de Metz	x	
Syndicat Départemental Des Orthophonistes De Moselle 57 (SDOM 57)	x	
Cellule cohésion sociale Politique de la ville		x
Pôle Éducation		x

CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE		
2018/2019	2019/2020	2020/2021
<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en place de deux ateliers et évaluation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en place de deux ateliers avec amélioration et évolution au regard des évaluations antérieures</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Evolution de l'action au regard des évaluations et besoins</li> <li>Accompagnement des parents volontaires dans la mise en œuvre d'un système d'échanges de livres et de jeux</li> </ul>

DESCRIPTION ACTION	
<b>DESCRIPTION</b>	<p>L'atelier «Parlons ensemble dès la naissance» est une action de sensibilisation au développement du langage et de prévention des troubles du langage, à destination des parents d'enfants âgés de 0 à 6 ans. Destiné à des groupes d'une douzaine de parents, celui-ci se décline en 4 séances de deux heures chacune à raison d'une séance toutes les 3 semaines, animées par des orthophonistes, en partenariat avec une structure d'accueil du territoire messin.</p>
<b>CIBLES</b>	Les futurs parents et les parents de jeunes enfants
<b>IMPACT ATTENDU</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Amélioration des connaissances et compétences des parents en matière de développement du langage</li> <li>Prévention des troubles du langage</li> <li>Soutien à la parentalité</li> </ul>
<b>OBJECTIFS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mettre en place deux fois par an l'atelier «Parlons ensemble dès la naissance»</li> </ul>
<b>ÉTAPES ET CALENDRIER</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>2018-2019 : mise en place de deux ateliers et évaluation</li> <li>2019-2020 : mise en place de deux ateliers avec amélioration et évolution au regard des évaluations antérieures</li> </ul>
<b>MOYENS NÉCESSAIRES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Coordination pour l'implantation judicieuse des ateliers sur le territoire messin</li> <li>Mallettes et livrets pédagogiques</li> </ul>
<b>INDICATEURS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de parents déclarant avoir acquis des connaissances en matière de développement du langage chez l'enfant et typologie des connaissances</li> <li>Nombre de parents déclarant avoir modifié leurs pratiques en matière de développement du langage chez l'enfant et typologie des pratiques</li> </ul>
<b>COMMENTAIRES</b>	Dans le cadre du Contrat local de santé, deux ateliers ont déjà été mis en œuvre

## FICHE ACTION 16 : TREMPLIN LANGAGE

PARTENAIRES / SERVICES VILLE DE METZ		
ORGANISME	RÔLE	
	PILOTE	CONTRIBUTEUR
Pôle Petite Enfance	x	
Mission Ville pour Tous		x

DESCRIPTION ACTION	
<b>DESCRIPTION</b>	Inscrire les pratiques des professionnels de la petite enfance (exerçant en crèche, en accueil familial, en RAM, en ludothèque...) de manière à favoriser le développement du langage, la réussite éducative et la prévention primaire.
<b>CIBLES</b>	Professionnels des crèches, des RAM, des ludothèques, parents d'enfants de 0 à 6 ans
<b>IMPACT ATTENDU</b>	Développer le plaisir de communiquer et améliorer l'apprentissage de la langue chez les enfants de 0 à 6 ans
<b>OBJECTIFS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Enrichir les interactions langagières des professionnels avec les tout petits</li> <li>• Individualiser la prise en charge des enfants, et notamment après 18 mois, aux besoins observés en matière de langage ;</li> <li>• Contribuer au dépistage précoce des troubles du langage chez le jeune enfant</li> <li>• Associer les parents</li> </ul>
<b>ÉTAPES ET CALENDRIER</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ateliers langage pour les parents en Centre Social, Ludothèques et RAM (2018)</li> <li>• Formation des professionnels mixant apports théoriques et mise en pratique (2018-2019)</li> <li>• Eveil à l'allemand (2019)</li> <li>• Communication gestuelle associée à la parole – projet lancé dans les crèches municipales depuis 2017. Déploiement dans leur ensemble prévu fin 2019.</li> </ul>
<b>MOYENS NÉCESSAIRES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réservation de salle</li> <li>• Rémunération des intervenants</li> </ul>
<b>INDICATEURS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de participants aux ateliers</li> <li>• Retours des enseignants de petite section</li> <li>• Satisfaction des parents</li> </ul>
<b>COMMENTAIRES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Partenariat avec le SDOM 57 dans le cadre du Contrat Local de Santé</li> <li>• En complémentarité avec les projets «langage» et «transition vers l'école» des EAJE municipaux</li> </ul>

## FICHE ACTION 17 : JOURNÉES INTERPROFESSIONNELLES EDUCATION NATIONALE - PÔLE EDUCATION - PÔLE PETITE ENFANCE

PARTENAIRES / SERVICES VILLE DE METZ		
ORGANISME	RÔLE	
	PILOTE	CONTRIBUTEUR
Pôle Petite Enfance	x	
Pôle Education		x
Education Nationale		x

DESCRIPTION ACTION	
<b>DESCRIPTION</b>	Organiser des journées interprofessionnelles, mixant apports théoriques et échanges de pratiques, réunissant les différents intervenants dans l'éducation des enfants entre deux et trois ans, intervenant prioritairement en quartier politique de la ville.
<b>CIBLES</b>	Enseignants, ATSEM, Educateurs de jeunes enfants, responsables associatifs, Programme de Réussite Educative La thématique retenue pour cette première année fait écho aux interrogations des différents corps de métier : «L'acquisition et le développement du langage chez l'enfant entre deux et trois ans»
<b>IMPACT ATTENDU</b>	Croiser les regards sur la prise en charge des tout petits et enrichir les pratiques professionnelles, tant des apports théoriques que des pratiques respectives de l'ensemble des participants.
<b>OBJECTIFS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Créer du lien entre les différents professionnels de la petite enfance par des échanges de pratiques professionnelles complémentaires</li> <li>• Co-construire des projets de transition entre la prime enfance et l'entrée à la maternelle par pôles géographiques</li> <li>• Mobiliser les différentes compétences / connaissances des participants pour favoriser l'acquisition/LE développement du langage chez les enfants de 2 à 3 ans</li> </ul>
<b>ÉTAPES ET CALENDRIER</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 29 novembre 2018 « Communication gestuelle associée à la parole»</li> <li>• 8 février 2019 « Grandir avec 2 langues : avantages et difficultés du bilinguisme précoce»</li> <li>• 29 mars 2019 « l'éveil linguistique des tout petits»</li> </ul>
<b>MOYENS NÉCESSAIRES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réservation de salles</li> <li>• Défraiement des intervenants</li> <li>• Protocole</li> </ul>
<b>INDICATEURS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de participants</li> <li>• Satisfaction exprimées par les participants quant aux apports théoriques</li> <li>• Développement des collaborations interprofessionnelles</li> </ul>

## FICHE ACTION 18 : ACCOMPAGNEMENT DES DIRECTEURS DES ÉCOLES À LA CONDUITE DE PROJETS SANTÉ

PARTENAIRES / SERVICES VILLE DE METZ		
ORGANISME	RÔLE	
	PILOTE	CONTRIBUTEUR
Instance Régionale d'Éducation et de Promotion de la Santé	x	
Mission Santé Ville de Metz	x	
Pôle Petite Enfance	x	
Pôle Éducation		x
Éducation Nationale		x

CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE		
2018/2019	2019/2020	2020/2021
<ul style="list-style-type: none"> <li>Accompagnement collectif des directeurs sur des problématiques de santé partagées</li> <li>Mise en œuvre d'actions d'éducation et de promotion de la santé dans les écoles auprès des élèves et de leurs parents</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Continuité de l'accompagnement et de mise en place d'actions</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Continuité de l'accompagnement et de mise en place d'actions</li> </ul>

DESCRIPTION ACTION	
<b>DESCRIPTION</b>	L'accompagnement des directrices.eurs à la conduite de projets en éducation et promotion de la santé permet de développer des actions transversales de secteur avec la participation de structures ressources auprès des élèves et de leurs familles sur des problématiques de santé partagées.
<b>CIBLES</b>	Directrices.eurs, équipes enseignantes, infirmières scolaires, élèves et parents
<b>IMPACT ATTENDU</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Développement de projets par secteur éducatif avec la participation des élèves et leurs familles</li> <li>Soutien à la parentalité</li> <li>Amélioration des problématiques de santé dans les écoles et plus globalement de la santé et du bien-être des élèves</li> </ul>
<b>OBJECTIFS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Accompagner les directeurs d'écoles pour développer des actions d'éducation et de promotion de la santé avec les familles</li> <li>Développer des actions de soutien à la parentalité avec les familles</li> </ul>
<b>ÉTAPES ET CALENDRIER</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>2018-2019 : accompagnement des directeurs à la conduite de projets de santé et expérimentations d'actions</li> <li>2019-2021 : mise en place d'actions transverses par secteur éducatif et essaimage sur les autres territoires</li> </ul>
<b>MOYENS NÉCESSAIRES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Accompagnement des directeurs et des familles</li> <li>Coordination de l'élaboration et de la mise en œuvre d'actions de secteurs</li> </ul>
<b>INDICATEURS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de directrices.eurs participant à l'accompagnement</li> <li>Nombre de projets mis en place</li> <li>Nombre de familles participant aux actions</li> <li>Nombre de parents et d'enfants qui déclarent avoir acquis des connaissances en matière d'hygiène de vie et de bien-être et typologie des connaissances acquises</li> <li>Nombre de parents et d'enfants qui déclarent avoir modifié leurs pratiques en matière d'hygiène de vie et de bien-être et typologie des pratiques</li> </ul>
<b>COMMENTAIRES</b>	Dans le cadre du Contrat local de santé du territoire messin, des projets d'éducation et de promotion de la santé ont déjà eu lieu dans les écoles

## FICHE ACTION 19 : FORMATION DES ACTEURS ÉDUCATIFS À LA PRÉVENTION DES VIOLENCES ET DU HARCÈLEMENT

PARTENAIRES / SERVICES VILLE DE METZ		
ORGANISME	RÔLE	
	PILOTE	CONTRIBUTEUR
Collège Philippe de Vigneulles	x	
RE Sources		x
OCCE		x
MAN		x
Pep 57		x

CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE		
2018/2019	2019/2020	2020/2021
<ul style="list-style-type: none"> <li>Formation conjointe de l'équipe éducative du collège et des animateurs</li> <li>Formation des élèves</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Conférence pour sensibiliser les parents</li> <li>Élèves médiateurs intervenant dans les différents espaces</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Extension des formations conjointes dans les autres secteurs éducatifs</li> </ul>

DESCRIPTION ACTION	
<b>DESCRIPTION</b>	<p>Ce cycle de formation conjointe à destination du personnel enseignants des écoles et du collège, de la pause méridienne et du périscolaire du soir permet d'acquérir des outils de communication relationnelle pour résoudre les conflits. La formation permet de comprendre les différentes formes de communication, d'analyser les situations pour dégager des faits, de mieux reconnaître les sentiments des protagonistes en conflit, de décoder des besoins sous-jacents pour mieux désamorcer les conflits. Ce travail collectif favorise la coopération et permet de définir des outils de liaison pour améliorer la prise en charge des enfants.</p>
<b>CIBLES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Formation conjointe des acteurs éducatifs (personnel des établissements scolaires, associatif et agents Ville)</li> <li>Parents, partenaires de l'école et élèves à la communication non violente et à la prévention des violences</li> </ul>
<b>IMPACT ATTENDU</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le bien-être et le sentiment de réussite à l'écoute</li> <li>l'impact sur la réussite scolaire, sur la motivation à apprendre</li> </ul>
<b>OBJECTIFS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Sensibilisation aux bienfaits de la CNV et sa mise en œuvre</li> <li>Amélioration du climat scolaire</li> </ul>
<b>ÉTAPES ET CALENDRIER</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Continuité et prolongement du projet de prévention des violences à Metz Nord</li> <li>Extension au collège Philippe de Vigneulles et aux écoles de secteur</li> <li>Élargissement aux structures et établissements scolaires intéressés</li> </ul>
<b>MOYENS NÉCESSAIRES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Des formateurs</li> <li>Action sur l'année 1er trimestre auprès du même groupe d'adultes et de jeunes engagés</li> </ul>
<b>INDICATEURS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre d'élèves, enseignants et animateurs formés</li> <li>Évaluation des incivilités et du sentiment de sécurité avant et après</li> <li>Les actions menées par les personnes formées</li> </ul>

## FICHE ACTION 20 : SENSIBILISATION AUX ÉCO GESTES DANS LES ESPACES PÉRISCOLAIRES

PARTENAIRES / SERVICES VILLE DE METZ		
ORGANISME	RÔLE	
	PILOTE	CONTRIBUTEUR
GRDF		x
Pôle Éducation	x	
Mission Développement Durable		x

CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE		
2018/2019	2019/2020	2020/2021
<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en place de l'action</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Déploiement de l'action dans l'ensemble des restaurants scolaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Déploiement de l'action dans l'ensemble des restaurants scolaires</li> </ul>

DESCRIPTION ACTION	
<b>DESCRIPTION</b>	Grâce à des activités variées, pédagogiques et complétant les parcours scolaires, les enfants s'interrogent de manière très ludique sur leur environnement au quotidien et appréhendent de façon simple des notions qui peuvent parfois sembler compliquées. Des objets ludiques distribués par l'animateur (fournis dans le kit) ou fabriqués par les enfants permettent de faciliter la mémorisation de ce qu'ils ont appris et de sensibiliser, par la même, leurs parents aux économies d'énergie.
<b>CIBLES</b>	Les enfants sur la pause méridienne et les chargés d'animation
<b>IMPACT ATTENDU</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Enrichissement des contenus pédagogiques sur la pause méridienne en lien avec le développement durable</li> <li>Sensibilisation et responsabilisation des enfants sur leurs comportements de consommation d'énergie</li> </ul>
<b>OBJECTIFS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Former les animateurs en charge à l'utilisation de la mallette pédagogique</li> <li>Réaliser des ateliers en lien avec les parcours scolaires</li> <li>Sensibiliser les enfants aux éco gestes sur la pause méridienne</li> </ul>
<b>ÉTAPES ET CALENDRIER</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>1<sup>ère</sup> année : formation des animateurs et mise en place des animations</li> <li>2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> année : déploiement de l'action dans l'ensemble des restaurants scolaires</li> </ul>
<b>MOYENS NÉCESSAIRES</b>	Dans le cadre d'une convention, GRDF fournit à la commune de METZ, 15 kits d'animation sur les temps d'activités périscolaires. GRDF s'engage par ailleurs à procéder à une prise en main gracieuse de ces kits de manière groupée, aux différents animateurs.
<b>INDICATEURS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre d'agents d'animation formés</li> <li>Nombre d'enfants sensibilisés</li> </ul>
<b>COMMENTAIRES</b>	L'accompagnement des futurs « éco citoyens » sur la thématique de l'énergie et plus généralement de celle des éco gestes est en cohérence avec la démarche d'éducation des jeunes générations déployée par la Ville de Metz.

## FICHE ACTION 21 : CARTOGRAPHIE ET GUIDE DES PROJETS EN ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE (EDD)

PARTENAIRES / SERVICES VILLE DE METZ		
ORGANISME	RÔLE	
	PILOTE	CONTRIBUTEUR
Éducation Nationale	x	
CPN les Coquelicots	x	
Pôle Éducation	x	
Mission Développement Durable		x
Parcs, jardins et espaces naturels		x
PEP 57		x
MJC de Borny		x

CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE		
2018/2019	2019/2020	2020/2021
<ul style="list-style-type: none"> <li>Concevoir une cartographie des projets en EDD, des sites naturels et intervenants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Conception des contenus et outils pédagogiques au cours des formations conjointes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Concevoir un guide sur la conduite de projet en EDD</li> </ul>

DESCRIPTION ACTION	
<b>DESCRIPTION</b>	La Ville de Metz est dotée d'espaces naturels remarquables. Des projets en Éducation au Développement Durable (EDD) sont menés dans de nombreuses écoles. Une cartographie des projets en EDD, des sites naturels et intervenants éducatifs permet de mettre en lien les différents intervenants. Des actions de formation sur la conduite de projet EDD permettent de rechercher une continuité éducative entre écoles et associations périscolaires.
<b>CIBLES</b>	Les enseignants, les agents de la Ville et animateurs périscolaires
<b>IMPACT ATTENDU</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Meilleure connaissance de l'environnement naturel urbain</li> <li>Développement d'activités éducatives à l'extérieur, basées sur l'observation, la pédagogie active</li> </ul>
<b>OBJECTIFS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Établir une carte numérique avec les différents projets, structures en EDD et les espaces naturels de la Ville de Metz</li> <li>Proposer un guide aux intervenants éducatifs sur la conduite de projet avec des éléments sur la complémentarité des interventions pédagogiques, la répartition des rôles dans la gestion du projet et sur les contenus et outils pédagogiques</li> </ul>
<b>ÉTAPES ET CALENDRIER</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>1<sup>ère</sup> année : constituer une cartographie numérique</li> <li>2<sup>ème</sup> année : développer les contenus au cours des formations conjointes</li> <li>3<sup>ème</sup> année : créer un guide sur la conduite de projet en EDD selon les sites naturels et les programmes scolaires</li> </ul>
<b>MOYENS NÉCESSAIRES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Coordination des acteurs</li> <li>Conception des contenus et outils pédagogiques</li> <li>Conception du guide</li> </ul>
<b>INDICATEURS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre d'écoles et associations impliquées</li> <li>Nombre d'associations, écoles et structures répertoriées sur la carte</li> <li>Nombre d'actions et cycles organisés</li> <li>Participation des élèves aux ateliers et cycles pédagogiques</li> </ul>
<b>COMMENTAIRES</b>	Les formations conjointes en EDD permettent de co construire progressivement avec les acteurs éducatifs une méthode de travail pour définir la complémentarité des interventions, la répartition des rôles et les contenus pédagogiques à transmettre.

## FICHE ACTION 22 : FORMATION CONJOINTE EN ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE (EDD) SUR LA CONDUITE DE PROJET JARDIN

PARTENAIRES / SERVICES VILLE DE METZ		
ORGANISME	RÔLE	
	PILOTE	CONTRIBUTEUR
Éducation Nationale	x	
CPN les Coquelicots	x	
Pôle Éducation	x	
Mission Développement Durable		x
Parcs, jardins et espaces naturels		x
PEP 57		x
MJC de Borny		x

CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE		
2018/2019	2019/2020	2020/2021
• 1 formation conjointe par an	• 1 formation conjointe par an	• 1 formation conjointe par an

DESCRIPTION ACTION	
<b>DESCRIPTION</b>	Cette formation de deux jours sur la conduite de projet jardin permet de définir les complémentarités pédagogiques des intervenants éducatifs, de l'école et de l'association périscolaire. Cette formation ciblée répartit les rôles de chacun dans la gestion du jardin partagé et établit la programmation d'interventions sur les différents temps scolaires et périscolaires. Ces temps communs permettent de construire des outils pédagogiques et des notions clés selon les sites d'implantation et les programmes scolaires des cycles 1, 2 et 3.
<b>CIBLES</b>	Enseignants, agents d'encadrement, ATSEM, animateurs périscolaires
<b>IMPACT ATTENDU</b>	Complémentarité des projets éducatifs sur l'Éducation Développement Durable (EDD) entre les écoles et associations périscolaires
<b>OBJECTIFS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Impliquer l'association périscolaire sur les projets «Coin de nature» et projet jardin pour favoriser une continuité éducative sur les temps scolaires et périscolaires et pérenniser ces espaces nature et jardin</li> <li>Définir les complémentarités, les rôles et la programmation des activités des intervenants éducatifs</li> <li>Définir des contenus et interventions selon les différents sites d'implantation des projets et les cycles des programmes scolaires</li> <li>Mobiliser les associations de quartiers et parents pour des projets EDD dans les écoles</li> </ul>
<b>ÉTAPES ET CALENDRIER</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Une formation par an</li> </ul>
<b>MOYENS NÉCESSAIRES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Recensement des espaces naturels à proximité des écoles</li> <li>Conception des contenus et des outils pédagogiques</li> <li>Intervention d'une association messine certifiée organisme de formation</li> </ul>
<b>INDICATEURS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de professionnels participant à la formation</li> <li>Nombre de projets développés suite à la formation</li> <li>Nombre de projets de structures incluant le concept de Développement Durable</li> </ul>
<b>COMMENTAIRES</b>	Après la formation, le CPN les Coquelicots propose ensuite un accompagnement des structures dans la mise en œuvre des projets.

## FICHE ACTION 23 : CAMPAGNE DE LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

### PARTENAIRES / SERVICES VILLE DE METZ

ORGANISME	RÔLE	
	PILOTE	CONTRIBUTEUR
Pôle Éducation	x	
ORGANEO		x
UNISCITÉ		x

### CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE

2018/2019	2019/2020	2020/2021
<ul style="list-style-type: none"> <li>Organisation de pesées avant et après animations</li> <li>Actions de sensibilisation des agents de la restauration et enfants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Extension du projet aux autres restaurants scolaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Extension du projet aux autres restaurants scolaires</li> </ul>

### DESCRIPTION ACTION

<b>DESCRIPTION</b>	Mise en œuvre d'un projet global de lutte contre le gaspillage alimentaire mené dans les cantines scolaires incluant des actions de sensibilisation des enfants et des agents de la restauration pour identifier les sources du gaspillage et définir les bons gestes pour réduire les déchets.
<b>CIBLES</b>	Les agents de la restauration scolaire et les enfants
<b>IMPACT ATTENDU</b>	Réduction des déchets de 30% sur une année
<b>OBJECTIFS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Sensibiliser les agents et les enfants aux sources du gaspillage alimentaires</li> <li>Définir les bons gestes en matière de prévention du gaspillage alimentaire</li> <li>Mener des animations pour améliorer ses comportements alimentaires</li> </ul>
<b>ÉTAPES ET CALENDRIER</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>1<sup>ère</sup> année : organisation de pesées dans certains restaurants, d'animations et évaluation de la baisse des déchets produits</li> <li>2<sup>ème</sup> année : étendre l'action à d'autres restaurants</li> <li>3<sup>ème</sup> année : étendre l'action aux restaurants restants</li> </ul>
<b>MOYENS NÉCESSAIRES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Interventions d'Organeo et Uniscité pour des pesées avant et après animations</li> <li>Mise en place d'animations sur la pause méridienne</li> </ul>
<b>INDICATEURS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>% de baisse des quantités des denrées alimentaires jetées dans les cantines municipales (sur le poids total acheté)</li> <li>Nombre d'agents et d'enfants sensibilisés à la lutte contre le gaspillage alimentaire</li> </ul>
<b>COMMENTAIRES</b>	Le projet de prévention est déployé sur trois ans dans l'ensemble des restaurants scolaires.

## FICHE ACTION 24 : FORMATION CONJOINTE DES ACTEURS ÉDUCATIFS SUR LES ENJEUX DE LA PARITÉ

PARTENAIRES / SERVICES VILLE DE METZ		
ORGANISME	RÔLE	
	PILOTE	CONTRIBUTEUR
Éducation Nationale	x	
Direction Départementale de la Cohésion Sociale	x	
AFFDU Lorraine	x	
FRAC		x
Pôle Éducation	x	

CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE		
2018/2019	2019/2020	2020/2021
<ul style="list-style-type: none"> <li>deux formations par an chaque année</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>deux formations par an chaque année</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>deux formations par an chaque année</li> </ul>

DESCRIPTION ACTION	
<b>DESCRIPTION</b>	<p>Offrir un cadre de réflexion et de créativité aux enfants pour développer les relations Filles-Garçons en ayant préalablement formé les acteurs éducatifs.</p> <p>L'analyse de la pratique des différents professionnels (enseignants, agents de la Ville et animateurs associatifs) permet de repérer les stéréotypes véhiculés dans les espaces éducatifs et de formaliser de nouveaux modes d'apprentissage, de programmer des activités mixtes et d'expérimenter avec les enfants de nouveaux rapports l'égalité.</p>
<b>CIBLES</b>	Enfants, enseignants, animateurs associatifs, agents de la Ville
<b>IMPACT ATTENDU</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Respect mutuel Filles et Garçons</li> <li>Déconstruction des stéréotypes sexués</li> <li>Amélioration des pratiques professionnelles : activités non séquencées, approche intégrée de l'égalité</li> </ul>
<b>OBJECTIFS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Repérer les stéréotypes à l'œuvre dans les pratiques professionnelles</li> <li>Expérimenter et programmer des activités mixtes dans les espaces éducatifs avec les enfants</li> </ul>
<b>ÉTAPES ET CALENDRIER</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Septembre- octobre : choix des secteurs éducatifs à cibler</li> <li>Janvier - Juin : mise en place des formations conjointes enseignants – animateurs associatifs et agents de la Ville</li> </ul>
<b>MOYENS NÉCESSAIRES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Un groupe pilote, pluridisciplinaire pour recenser, animer et suivre les expérimentations</li> <li>Une structure formatrice, un lieu de formation</li> <li>Budget pour inviter des personnes extérieures</li> </ul>
<b>INDICATEURS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de personnes formées</li> <li>Typologie des personnes</li> <li>Activités innovantes introduites dans les programmes</li> <li>Observation des changements de comportements des enfants</li> </ul>
<b>COMMENTAIRES</b>	Favoriser l'échange entre les enfants, parents et encadrant.e.s pour repérer les stéréotypes et agir sur les micro sociabilités.

## FICHE ACTION 25 : SENSIBILISATION AUX STÉRÉOTYPES SUR LES DISCRIMINATIONS

PARTENAIRES / SERVICES VILLE DE METZ		
ORGANISME	RÔLE	
	PILOTE	CONTRIBUTEUR
Éducation Nationale		x
MRAP	x	
Pep 57		x
Pôle Politique de la Ville	x	
Pôle Éducation	x	

CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE		
2018/2019	2019/2020	2020/2021
<ul style="list-style-type: none"> <li>Coordination des acteurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réalisation d'un projet entre espaces éducatifs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Pérennisation et déploiement dans les autres secteurs éducatifs</li> </ul>

DESCRIPTION ACTION	
DESCRIPTION	Les rencontres entre pairs d'environnements sociaux différents permettent de créer des espaces d'échanges autour de projets de coopération avec un objectif commun. Les enfants sont accompagnés par des professionnels formés à la lutte contre les discriminations.
CIBLES	Enfants, familles, acteurs du secteur
IMPACT ATTENDU	<ul style="list-style-type: none"> <li>Amorcer la réflexion des acteurs</li> <li>Prise de conscience des comportements discriminatoires</li> <li>Communiquer le plus largement possible sur ce thème</li> <li>Lutter contre les préjugés et faire évoluer les représentations</li> </ul>
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> <li>Organiser une journée d'action annuelle par secteur ou quartier sur le thème de la lutte contre la discrimination</li> <li>Collaborer entre partenaires complémentaires locaux sur le temps (périscolaire, écoles) pour production artistique (expo, vidéo, théâtre, forum) à l'occasion des journées dédiées nationales et internationales</li> </ul>
ÉTAPES ET CALENDRIER	<ul style="list-style-type: none"> <li>Choix de la thématique en septembre et rétroplanning en fonction de la journée dédiée</li> <li>2018-2019 : 2 rencontres d'échanges autour du projet</li> <li>2019-2020 : réalisation au printemps</li> </ul>
MOYENS NÉCESSAIRES	<ul style="list-style-type: none"> <li>Informations et formation des équipes</li> <li>Coordination entre partenaires et artistes</li> <li>Pilotage par des structures et personnes ressources</li> <li>1 lieu de rencontre et d'échange</li> <li>1 école ressource par an</li> </ul>
INDICATEURS	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de projets, nombre de participants</li> <li>Restitution, investissement des acteurs</li> <li>Mobilisation et nature des partenaires</li> <li>Nombre de personnes touchées</li> <li>Nombre de projets sur la ville</li> </ul>
COMMENTAIRES	Des rencontres entre écoles ont déjà été menées sur des projets artistiques sur les Droits de l'enfant. La thématique de la Lutte contre les discriminations est nouvelle et nécessite une démarche progressive pour s'approprier le concept, former les intervenants éducatifs et développer des actions de coopération.

## FICHE ACTION 26 : SPÉCIALISER LES GROUPES SCOLAIRES EN POLITIQUE DE LA VILLE PAR THÉMATIQUES

PARTENAIRES / SERVICES VILLE DE METZ		
ORGANISME	RÔLE	
	PILOTE	CONTRIBUTEUR
Éducation Nationale	x	
Pôle Éducation	x	

CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE		
2018/2019	2019/2020	2020/2021
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Communication sur les projets innovants</li> <li>• Développement de l'enseignement de l'allemand et des sciences</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Déploiement des dispositifs dans les écoles en QPV</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pérennisation de la journée portes ouvertes</li> <li>• Déploiement des dispositifs dans les écoles en QPV</li> </ul>

DESCRIPTION ACTION	
<b>DESCRIPTION</b>	Permettre aux écoles des QPV de développer des thématiques spécifiques par site : langue/la Seille, musique/Chatrion, sciences/Barrès.
<b>CIBLES</b>	Elèves des écoles QPV
<b>IMPACT ATTENDU</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Favoriser l'attractivité</li> <li>• Amener les élèves à s'ouvrir sur l'extérieur des quartiers (université, musée, salles de concert)</li> </ul>
<b>OBJECTIFS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développer une ouverture culturelle, artistique, scientifique et sportive des élèves (hétérogénéité du public)</li> <li>• Réinvestir et renforcer les compétences</li> <li>• Améliorer la communication sur les actions et projets des établissements scolaires</li> </ul>
<b>ÉTAPES ET CALENDRIER</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 2018-2019 : mettre l'accent sur la communication des projets des écoles en QPV, développer l'enseignement de l'allemand et des sciences</li> <li>• 2019-2020 : déploiement des dispositifs dans les écoles en QPV</li> <li>• 2020-2021 : déploiement des dispositifs dans les écoles en QPV</li> </ul>
<b>MOYENS NÉCESSAIRES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Soutien et accompagnement logistique et financier de la ville</li> <li>• Formation des enseignants par l'Education Nationale</li> <li>• Engagement des équipes enseignantes</li> </ul>
<b>INDICATEURS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de demandes de dérogations</li> <li>• Taux réel d'évitement (dérogations accordées)</li> <li>• Nombre d'écoles engagées dans le projet</li> </ul>
<b>COMMENTAIRES</b>	Nécessité de développer le partenariat avec le périscolaire (activités en lien avec les options d'école)

## FICHE ACTION 27 : DÉVELOPPER L'APPRENTISSAGE DE L'ALLEMAND

### PARTENAIRES / SERVICES VILLE DE METZ

ORGANISME	RÔLE	
	PILOTE	CONTRIBUTEUR
Éducation Nationale	x	
Pôle Éducation	x	

### CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE

2018/2019	2019/2020	2020/2021
<ul style="list-style-type: none"> <li>Développement de l'école bilingue à la Seille</li> <li>Interventions des étudiants allemands dans 10 écoles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Pérennisation du projet</li> <li>Dispositif étendu dans les autres écoles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Pérennisation du projet</li> <li>Dispositif étendu dans les autres écoles</li> </ul>

### DESCRIPTION ACTION

<b>DESCRIPTION</b>	Apprendre les rudiments de la langue de Goethe et connaître la culture allemande dès le plus jeune âge sont des enjeux d'avenir pour Metz, ville transfrontalière située au cœur de l'Europe, dont l'histoire est profondément franco-allemande. La Ville de Metz, l'Université de Lorraine et l'Education Nationale souhaitent développer une ouverture à la culture allemande pour développer les apprentissages de cette langue.
<b>CIBLES</b>	Les enfants des écoles en QPV (le dispositif «découvertes passionnelles de l'allemand») concerne également toutes les écoles
<b>IMPACT ATTENDU</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Appétence pour la culture allemande</li> <li>Développement des formes d'apprentissage</li> </ul>
<b>OBJECTIFS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Donner de l'appétence pour la culture allemande et favoriser l'apprentissage de la langue allemande;</li> <li>Favoriser l'attractivité de l'école de la Seille avec l'enseignement biculturel trois heures par semaine dès la rentrée prochaine 2018-2019;</li> <li>Développer une ouverture culturelle des enfants.</li> </ul>
<b>ÉTAPES ET CALENDRIER</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Ouverture de la section bilingue au groupe scolaire de la Seille dès la rentrée 2018-2019</li> <li>« Découverte passionnel de l'allemand » : dispositif expérimenté dans 10 écoles en 2018-2019 et étendu dans les autres écoles les années suivantes</li> </ul>
<b>MOYENS NÉCESSAIRES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Formation des enseignants par l'Education Nationale</li> <li>Engagement des équipes enseignantes</li> </ul>
<b>INDICATEURS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre d'enfants participant aux dispositifs</li> <li>Nombre d'écoles participant aux dispositifs</li> <li>Intérêt pour la découverte de l'allemand sous forme de questionnaire</li> </ul>
<b>COMMENTAIRES</b>	Nécessité de développer le partenariat avec le périscolaire (activités en lien avec les options d'école)





2018  
2021

LE PROJET ÉDUCATIF  
*territorial*

Conception / Pôle éducation / Ville de Metz  
Réalisation / Communication interne / Ville de Metz  
Photos / Photographe / Ville de Metz / Freepik  
Impression / Service Reprographie / Ville de Metz  
Date / Juillet 2018

